



Bulletin Officiel

N°7237 Mardi 12 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

2

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 11/11/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2024

- SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD- AMI ASSURANCES (S.A)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- ARABIA SICAV
- GENERALE OBLIG-SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
- SICAV TRESOR

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVME CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	122,830	122,851
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,679	171,712
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,453	141,478
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	154,142	154,170
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,702	146,744
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,479	151,509
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	139,933	139,955
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,936	56,946
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,872	41,881
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,370	142,397
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,768	124,940
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,398	124,424
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,934	21,938
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,304	152,333
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,145	146,167
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,925	13,932
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	211,183	211,225
18	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,207	119,240
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,168	124,186
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,271	17,274
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,685	109,711
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	104,811	104,836
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,320	2,323
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,571	75,589
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,424	157,464
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,294	115,463
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	130,821	130,841
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,948	166,934
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	623,978	623,979
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	135,345	134,675
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,785	203,801
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	115,859	115,731
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,666	160,701
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	191,205	191,452
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,937	175,162
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,715	28,749
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,245	107,378
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,187	1,185
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,227	1,225
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 680,377	2 678,584
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	249,706	248,485
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,517	3,505
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,102	3,095
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,741	49,458
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,497	1,489
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,355	1,357
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,377	1,378
49	FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,239	18,243
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	13,112	13,140
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,500	18,546
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 693,005	5 712,120
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	104,410	104,313
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,424	1,419

OPCVM DEDISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,381	113,405	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,254	101,269	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	108,894	108,915	
58 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,249	106,265	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,135	107,156	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	111,880	111,899	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,633	107,654	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,653	104,673	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	108,879	108,899	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,241	109,263	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,279	107,300	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,201	107,221	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	105,838	105,859	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,593	109,608	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,512	105,531	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,418	102,428	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,652	109,669	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	105,049	105,067	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,712	114,731	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	106,883	106,910	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	112,002	112,025	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,454	107,485	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 074,625	1 074,814	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 667,300	10 669,991	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	104,790	104,814	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,254	110,404	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,433	106,605	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	64,472	64,613	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	120,686	120,091	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,918	17,906	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	346,880	347,367	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 462,367	2 464,109	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,514	69,581	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,363	55,417	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,148	109,223	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,052	11,058	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,829	17,870	
92 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,399	19,426	
93 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,795	16,831	
94 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	105,293	105,176	
95 FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,285	90,256	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,691	93,703	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	112,996	112,964	
98 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	105,776	105,733	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,267	12,272	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	105,013	104,995	
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	84,378	84,460	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,995	99,024	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,618	127,657	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	160,662	160,918	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	162,084	161,259	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,974	221,803	221,872	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,538	203,659	
108 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,956	198,991	
109 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,163	30,195	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 501,100	11 500,101	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	105,543	105,534	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 594,398	5 610,573	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,522	11,521	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,744	178,050	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 384,143	12 428,440	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 217,092	11 227,488	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 790,168	10 801,653	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 325,550	11 321,783	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 840,957	10 855,456	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,179	11,192	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	112,351	112,161	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	128,942	129,243	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 116,869	1 114,363	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «Générale Industrielle de Filtration -GIF- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155

32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000

69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233

31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
39. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
40. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
41.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
42.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
43.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
44.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
45. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
46. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
47. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
48. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
49.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
50. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
51.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
52. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326

68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
82.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
83.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
84.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
89.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
90.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
91.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
92.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
99.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
100.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
101.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
102.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
103.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
104. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

105. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
106.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
107.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

					1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Assurances Multirisques Ittihad- AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société Assurances Multirisques Ittihad publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Abderrazek GABSI (Générale D'expertise Et De Management – GEM) et Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

1

ANNEXE 1

ACTIFS	Brut 30/06/2024	Amort. & Prov. 30/06/2024	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023	Net 31/12/2023
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	3 271 446	2 456 556	814 890	721 860	706 963
AC13-Fonds commercial	1 383 994	781 372	602 622	587 083	616 931
	4 655 440	3 237 928	1 417 512	1 308 943	1 323 894
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	7 639 953	5 215 420	2 424 533	2 147 318	2 626 126
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 183 321	1 330 820	852 501	850 168	811 484
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	100 200	-	100 200	100 200	100 200
	9 923 474	6 546 240	3 377 234	3 097 686	3 537 810
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 046 286	37 918 546	36 686 556	34 769 655
AC312-Terrains et constructions hors exploitation	40 571 166	3 996 444	36 574 722	28 806 220	30 038 725
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	-	21 600 000	25 600 000	24 600 000
AC33-Autres placements financiers					
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279
AC334-Autres prêts	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	480 167	-	480 167	463 783	477 700
	512 969 238	22 492 596	490 476 642	464 123 961	472 278 530
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	1 092 900	-	1 092 900	749 952	950 466
AC520-Provision d'assurance vie	10 842 861	-	10 842 861	9 283 201	10 452 768
AC530-Provision pour sinistres vie	323 915	-	323 915	390 129	425 876
AC531-Provision pour sinistres non vie	13 238 865	-	13 238 865	13 732 757	15 003 733
AC541-Provision pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	919 375	-	919 375	-	902 588
	26 417 916		26 417 916	24 156 039	27 735 431
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 233 335	-	1 233 335	1 402 302	1 041 515
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669
AC63-Autres créances	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737
AC631-Personnel	713 114	-	713 114	699 166	736 135
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	25 881 289	176 780	25 704 509	19 480 384	23 380 975
AC633-Débiteurs divers	8 193 072	740 134	7 452 938	6 886 566	9 621 627
	168 188 730	82 932 953	85 255 777	84 934 101	82 388 161
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 670 793	1 108 767	562 026	5 359 809	1 542 652
AC72-Charges reportées	-	-	-	-	-
AC721-Frais d'acquisition reportés	15 527 761	-	15 527 761	13 278 262	16 781 091
AC722-Autres charges à repartir	3 361 713	3 361 713	-	165 998	-
AC73-Comptes de régularisation Actif	15 584 012	93 138	15 490 874	13 554 244	11 590 786
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	15 174 381	93 138	15 081 243	13 532 562	11 219 701
AC733-Autres comptes de régularisation	409 631	-	409 631	21 682	371 085
	36 144 279	4 563 618	31 580 661	32 358 313	29 914 529
Total des Actifs	758 299 077	119 773 335	638 525 742	609 979 043	617 178 355

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	87 391 790	87 391 790
CP2-Réserves et primes liées au capital	46 694 230	46 694 230	46 694 230
CP3-Résultats reportés	-168 890 448	-177 468 275	-177 468 275
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	84 605 794	76 027 967	76 027 967
CP6-Résultat de l'exercice	6 818 617	3 905 396	8 577 827
Total capitaux propres avant affectation	91 424 411	79 933 363	84 605 794
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	7 473 634	6 005 743	6 495 037
	7 473 634	6 005 743	6 495 037
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	57 921 613	57 099 309	56 303 434
PA320-Provisions assurances vie	96 563 778	88 302 208	91 199 518
PA330-Provision pour sinistres vie	7 786 481	6 478 027	7 209 624
PA331-Provision pour sinistres non vie	322 602 653	322 562 448	323 587 387
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	433 116	499 534	560 931
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	761 861	735 857	1 458 898
PA361-Autres provisions techniques non vie	-		1 673 163
	486 069 502	475 677 383	481 992 955
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	12 341 885	13 637 625	14 286 434
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	6 718 005	4 374 001	4 753 676
PA63-Autres dettes	19 675 937	11 962 858	13 805 696
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	752 833	479 249	607 582
PA632-Personnel	34 086	34 676	31 465
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 837 450	7 636 800	9 104 562
PA634-Créditeurs divers	11 051 568	3 812 133	4 062 087
	26 393 942	16 336 859	18 559 372
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	14 822 368	11 343 720	11 238 763
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	7 044 350	-
	14 822 368	18 388 070	11 238 763
Total des passifs	547 101 331	530 045 680	532 572 561
Total des capitaux propres et des passifs	638 525 742	609 979 043	617 178 355

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	72 182 861	-3 047 735	69 135 126	71 769 676	137 086 436
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-1 618 180	142 434	-1 475 746	-2 632 065	-1 635 650
Sous-total 1	70 564 681	-2 905 301	67 659 380	69 137 611	135 450 786
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 963 846		8 963 846	8 385 342	17 695 271
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-48 625 958	1 103 586	-47 522 372	-47 201 396	-93 555 467
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	984 734	-1 764 868	-780 134	-4 347 531	-4 101 519
Sous-total 2	-47 641 224	-661 282	-48 302 506	-51 548 927	-97 656 986
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	1 673 163		1 673 163		-1 673 163
CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes	-26 540		-26 540	-118 919	-470 465
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-19 809 786		-19 809 786	-17 218 358	-41 728 773
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-1 252 744		-1 252 744	730 370	4 445 430
CHNV 43- Frais d'administration	-2 389 424		-2 389 424	-3 815 309	-4 973 925
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		716 539	716 539	603 100	1 128 945
Sous-total 3	-23 451 954	716 539	-22 735 415	-19 700 197	-41 128 323
CHNV5- Autres charges techniques	-1 874 098		-1 874 098	-2 636 221	-3 072 311
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	8 207 874	-2 850 044	5 357 830	3 518 689	9 144 809

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	11 808 354	-628 885	11 179 469	11 990 201	19 977 415
Sous-total 1	11 808 354	-628 885	11 179 469	11 990 201	19 977 415
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	3 329 114	-	3 329 114	3 077 811	6 208 348
PRV 22- Produits des autres placements	-	-	-	-	-
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	106 716	-	106 716	14 399	7 936
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 432	-	1 432	377	2 122
Sous-total 2	3 437 262		3 437 262	3 092 587	6 218 406
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-5 054 283	378 350	-4 675 933	-2 828 166	-7 362 203
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-576 857	-101 962	-678 819	-1 624 513	-2 320 361
Sous-total 3	-5 631 140	276 388	-5 354 752	-4 452 679	-9 682 564
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-5 364 260	390 093	-4 974 167	-8 056 311	-9 784 053
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-5 364 260	390 093	-4 974 167	-8 056 311	-9 784 053
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes					
	697 037	16 787	713 824	9 823	189 370
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-2 440 630	-	-2 440 630	-2 418 565	-6 427 762
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-587	-	-587	205 882	-6 349
CHV 43- Frais d'administration	-383 665	-	-383 665	-36 873	-1 194 462
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	128 123	128 123	206 700	545 808
Sous-total 5	-2 824 882	128 123	-2 696 759	-2 042 856	-7 082 765
CHV5- Autres charges techniques					
	-464 676	-	-464 676	-653 642	-1 024 104
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-850 664	-	-850 664	-704 597	-1 377 422
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-166 672	-	-166 672	-370 117	-499 622
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-12 046	-	-12 046	-10 780	-15 116
Sous-total 6	-1 029 382		-1 029 382	-1 085 494	-1 892 160
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	628 313	182 506	810 819	-1 198 371	-3 080 455

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 5

Désignation	Semestre clos 30/06/2024	Semestre clos 30/06/2023	Semestre clos 31/12/2023
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	5 357 830	3 518 689	9 144 809
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	810 819	-1 198 371	-3 080 455
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	15 002 214	15 607 517	30 307 791
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	480 902	73 019	38 740
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	6 454	1 912	10 357
Sous-total 1	15 489 570	15 682 448	30 356 888
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 833 406	-3 572 997	-6 724 272
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-751 087	-1 876 855	-2 439 046
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-54 284	-54 666	-73 793
Sous-total 2	-4 638 777	-5 504 518	-9 237 111
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-8 963 846	-8 385 342	-17 695 271
PRNT2- Autres produits non techniques	800	23 700	24 048
CHNT3- Autres charges non techniques	-1 061 528	-56 184	-595 152
Résultat provenant des activités ordinaires	6 994 868	4 080 422	8 917 756
CHNT41- Impôts exigibles	-176 251	-174 515	-334 429
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 818 617	3 905 907	8 583 327
CHNT5- Pertes extraordinaires	-	-511	-5 500
Résultat net de l'exercice	6 818 617	3 905 396	8 577 827
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 818 617	3 905 396	8 577 827

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 6

DÉSIGNATIONS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
HB1- Engagements reçus	588 807	479 249	433 408
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	100 200	100 200	100 200
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 7

DÉSIGNATION	Semestre clos 30-06-2024	Semestre clos 30-06-2023	Semestre clos 31-12-2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	72 969 392	68 234 800	144 438 740
Sommes versées pour paiement des sinistres	-49 416 066	-50 631 273	-100 306 524
Commissions versées aux intermédiaires	-13 170 813	-17 636 526	-23 003 367
Encaissements des sinistres pour cessions	174 375	144 530	231 530
Décaissements des primes pour cessions	-1 022 418	-997 950	-2 498 190
Commissions reçues des cessions	112 326	9 816	265 182
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 989 425	-12 518 137	-27 789 318
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-90 047 653	-318 924 518	-562 549 155
Encaissements liés à la cession de placements financiers	82 064 423	317 805 995	564 320 278
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-15 916 378	-15 582 707	-37 751 637
Produits financiers reçus	11 351 872	16 872 237	33 331 342
Autres mouvements	14 602 457	13 112 296	15 427 593
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	-287 908	-111 437	4 116 474
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-492 718	-1 295 887	-2 225 630
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	303 368	326 090
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-492 718	-992 519	-1 899 540
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Encaissements Titres participatifs			
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
Variation de trésorerie	-780 626	-1 103 956	2 216 934
Trésorerie au début de l'exercice	2 451 419	234 485	234 485
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 670 793	-869 471	2 451 419

I - Présentation de la Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P

Téléphone : +216 70 026 000

Fax : +216 71 268 400

Email : courrier@assurancesami.com

Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 août 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

II - Faits marquants de la période

A- Le secteur des assurances :

Points clés de l'activité du secteur des assurances au 30 juin 2024 :

- ✓ **Création de l'Agence de lutte contre la fraude "Alfa"** : Mise en place de l'Agence et adoption des statuts par le Comité Directeur de la FTUSA ;
- ✓ **Adoption de la loi sur la responsabilité civile médicale** en juin 2024, intégrant des implications pour le secteur des assurances ;
- ✓ **Lancement de la plateforme de gestion des recours entre compagnies d'assurance** pour l'indemnisation des sinistres automobiles ;
- ✓ **Projet de constat digital automobile (e-constat)** : Consultation effectuée et choix du cabinet Avidea pour l'accompagnement (déploiement prévu en janvier 2025) ;
- ✓ **Mise en place d'un référentiel pour l'indemnisation automobile** : Consultation finalisée et choix du cabinet Wivew (entrée en exploitation prévue pour janvier 2025) ;
- ✓ **Digitalisation de l'attestation d'assurance automobile** : Projet lancé ;
- ✓ **Refonte du code des assurances** : Travaux en cours au sein de la FTUSA.

B- Activité de la Compagnie au 30 juin 2024 :

• Production :

Branche	30/06/2024	Part %	30/06/2023	Part %
Auto	64 744 382	77,1%	68 118 394	77,8%
Vie	11 808 354	14,1%	12 707 128	14,5%
Santé	3 940 272	4,7%	3 474 380	4,0%
Incendie	1 567 012	1,9%	1 037 860	1,2%
Risques divers	437 083	0,5%	428 338	0,5%
Transport	1 016 006	1,2%	999 688	1,1%
Risques spéciaux	478 106	0,6%	769 011	0,9%
Total	83 991 215	100,0%	87 534 799	100,0%

Au cours du premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 83,9 MDT, contre 87,5 MDT au cours du premier semestre 2023, soit une régression de 3,6 MDT (-4%). Cette variation est liée principalement à la baisse des émissions de la branche auto de 3,3 MDT.

• Sinistres :

Branche	30/06/2024	Part %	30/06/2023	Part %
Auto	41 313 158	83,4%	42 078 949	86,4%
Vie	2 172 530	4,4%	3 233 651	6,6%
Santé	5 006 528	10,1%	2 883 497	5,9%
Incendie	654 467	1,3%	302 870	0,6%
Risques divers	293 427	0,6%	131 079	0,3%
Transport	90 639	0,2%	31 015	0,1%
Risques spéciaux	17 185	0,0%	20 863	0,0%
Total	49 547 935	100,0%	48 681 924	100,0%

Les sinistres réglés (y compris les frais de gestion) totalisent 49,5 MDT au 30/06/2024, contre 48,6 MDT au 30/06/2023, soit une hausse de 0,9 MDT.

Cette variation s'explique principalement par l'effet compensé de la hausse des règlements des sinistres vie pour un montant de 2,1 MDT et la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche auto pour un montant de 0,8 MDT et la branche santé pour un montant de 1,0 MDT.

- **Placements :**

L'encours total des placements nets de la Compagnie a atteint 490,5 MDT au 30/06/2024, contre 478,7 MDT au 30/06/2023, soit une progression de 11,7 MDT.

Les revenus des placements de la Compagnie totalisent 18,9 MDT au 30/06/2023, contre 18,8 MDT au 30/06/2023.

- **Réassurances :**

Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie s'élèvent respectivement à -2,9 MDT et +0,2 MDT au cours du premier semestre 2023, contre -3,3 MDT et +0,2 MDT au cours du premier semestre 2023.

- **Contrôle CNSS :**

En avril 2024, AMI assurances a reçu un avis de vérification de ses déclarations sociales (CNSS) portant sur les exercices 2022 et 2023. À ce jour, les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la Compagnie.

III - Principes et méthodes comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close au 30-06-2024 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non-cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...) ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n°01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

N-2 et antérieures	100%
N-1	20%
N	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité ;
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnés en totalité.

Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de la période comptable, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

▪ Les provisions mathématiques :

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuaire et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 5 janvier 2009.

▪ Provision pour sinistres à payer :

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

▪ Provision pour frais de gestion vie :

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

▪ Provision pour participation aux bénéfices (vie) :

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

▪ Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- Provision pour risques en cours :

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- Provision d'égalisation :

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable.

- Provision pour égalisation vie :

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

- **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats.

Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéficiaires

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

IV - Notes sur le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 1 417 512 DT au 30/06/2024, contre 1 308 943 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 108 569 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
Logiciels	3 271 446	2 456 556	814 890	721 860	706 963
Fonds commercial	1 383 994	781 372	602 622	587 083	616 931
Total en DT	4 655 440	3 237 928	1 417 512	1 308 943	1 323 894

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 3 377 234 DT au 30/06/2024, contre 3 097 686 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 279 548 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
AAI	3 707 954	2 348 715	1 359 239	1 444 652	1 464 038
Matériel de transport	1 309 580	1 009 889	299 691	1 403	333 634
Matériel informatique	2 622 419	1 856 816	765 603	701 263	828 454
MMB	2 183 321	1 330 820	852 501	850 168	811 484
Dépôts et cautionnements	100 200	-	100 200	100 200	100 200
Total en DT	9 923 474	6 546 240	3 377 234	3 097 686	3 537 810

AC3- Placements

Les placements nets totalisent 490 476 642 DT au 30/06/2024, contre 464 123 961 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 26 352 681 DT ; ils se décomposent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 046 286	37 918 545	36 686 556	34 769 655
Terrains et constructions hors exploitation	40 571 166	3 996 444	36 574 722	28 806 220	30 038 725
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	-	21 600 000	25 600 000	24 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339
Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279
Autres dépôts et prêts	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	480 167	-	480 167	463 783	477 700
Total en DT	512 969 238	22 492 596	490 476 642	464 123 961	472 278 530

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC311- Terrains et constructions d'exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 37 918 546 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	39 560 449	5 767 685	33 792 764
Délégation Sfax	2 466 486	618 861	1 847 625
Délégation Sousse	1 482 449	345 315	1 137 134
Délégation Bizerte	381 257	93 655	287 602
Délégation Gabès	1 074 191	220 770	853 421
Total en DT	44 964 832	7 046 286	37 918 546

AC312- Terrains et constructions hors exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 36 574 722 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024
Terrain et Immeuble B. Abdesslem Sfax	633 570	144 023	489 547
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	19 510 597	2 747 901	16 762 696
Terrain et immeuble Lac 0 Tunis	10 399 541	0	10 399 541
Terrain et Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	4 684 335	607 752	4 076 583
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	3 396 833	119 229	3 277 604
Délégation Sousse	142 994	42 004	100 990
Délégation Bizerte	945 190	231 231	713 959
Local Nabeul	458 106	96 876	361 230
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
Total en DT	40 571 166	3 996 444	36 574 722

À la fin de l'exercice 2017, les biens immobiliers de la Compagnie ont réévalués à leur juste valeur, issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du coût historique prévue par les normes comptables tunisiennes en vigueur à l'époque, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme comptable internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières.

La réévaluation, effectuée le 31/12/2017, après la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat net de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44 410 222 DT, a été comptabilisée en majoration de la valeur brute des immobilisations, d'une part, et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation, aux capitaux propres, d'autre part.

Au 30 juin 2023, AMI Assurances a procédé à la réévaluation de ses immeubles d'exploitation en application des nouvelles dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 05 (révisée), qui traite des immobilisations corporelles.

Cependant, cette réévaluation n'a pas été acceptée par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en raison de l'absence de dispositions permettant la réévaluation des immeubles dans la norme NCT 31, qui traite des placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance. Par conséquent, la Compagnie a procédé au retraitement de ses comptes comme si cette réévaluation n'avait pas eu lieu au 30 juin 2023, afin d'assurer la comparabilité des états financiers au 30 juin 2024.

Les ajustements nécessaires ont été effectués conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 11, qui traite des modifications comptables.

Le retraitement a eu les impacts suivants sur les états financiers :

- **Actif** : La valeur comptable des immeubles d'exploitation a été réduite de 14 620 295 DT (annulation de la plus-value de réévaluation après amortissement) ;
- **Compte de résultat** : L'excédent d'amortissement dû à la réévaluation de 287 510 DT a été repris ;
- **Capitaux propres** : Les réserves spéciales de réévaluation ont été réduites de 14 907 805 DT (annulation de la plus-value de réévaluation brute).

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation :

Le solde net de ce poste s'élève à 2 918 729 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provisions 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	500 000	500 000	-
Japanese Motors Company - JMC	2 400 000	2 400 000	-	-	-	-
Al Hidaya Agricole	2 400 000	1 081 104	1 318 896	1 206 507	1 206 507	112 389
Total en DT	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340	112 389

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises :

Le solde net de ce poste a passé de 25 600 000 DT au 30/06/2023 à 21 600 000 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 4 000 000 DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP :

Le solde net de ce poste s'élève à 27 695 788 DT au 30/06/2024, contre 27 037 410 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 658 378 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Actions cotées	12 516 341	2 359 954	10 156 387	8 548 516	9 091 842	1 607 871
Actions non cotées	3 767 204	3 265 218	501 986	477 901	470 124	24 085
SICAV obligataire	27 499	1 028 293	-1 000 794	18 852 691	6 464	-19 853 485
Fonds commun de placement	18 038 209	-	18 038 209	-841 698	16 834 909	18 879 907
Total en DT	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339	658 378

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 356 393 081 DT au 30/06/2024, contre 335 708 532 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 20 684 549 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Emprunts obligataires	95 911 482	500 000	95 411 482	88 896 131	94 043 625	6 515 351
Bons du Trésor et assimilés	102 081 599	-	102 081 599	96 912 401	96 238 654	5 169 198
Comptes de dépôts placements	158 900 000	-	158 900 000	149 900 000	156 000 000	9 000 000
Total en DT	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279	20 684 549

AC334- Autres Prêts :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 895 609 DT au 30/06/2024, contre 7 015 120 DT au 30/06/2023, soit une diminution de 119 511 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Prêts au Personnel	7 007 638	112 029	6 895 609	7 015 120	6 900 492	- 119 511
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-	-
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492	-119 511

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 480 167 DT au 30/06/2024, contre à 463 783 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 16 384 DT.

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève 26 417 916 DT au 30/06/2024, contre à 24 156 039 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 2 261 877 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour primes non acquises	1 092 900	749 952	950 466	342 948
Provision d'assurances vie	10 842 861	9 283 201	10 452 768	1 559 660
Provision pour sinistres vie	323 915	390 129	425 876	-66 214
Provision pour sinistres non-vie	13 238 865	13 732 757	15 003 733	-493 892
Provision pour participation aux bénéfécies et ristournes non-vie	919 375	-	902 588	919 375
Total en DT	26 417 916	24 156 039	27 735 431	2 261 877

AC6- Créances :

Les créances nettes des provisions totalisent 85 255 777 DT au 30/06/2024 ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Primes acquises et non émises	1 233 335	-	1 233 335	1 402 302	1 041 515	-168 967
Créances nées d'opérations d'assurance directe	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719	-3 894 661
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901
Créances nées d'opérations de réassurance	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669	-272 240
Autres créances	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737	6 804 445
Total en DT	168 188 730	82 932 953	85 255 777	84 934 101	82 388 161	321 676

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Groupe	308 021	341 412	110 710	-33 391
Incendie	33 855	35 999	33 855	-2 144
Risques divers	81 240	94 379	81 240	-13 139
Risques spéciaux	32 463	35 607	32 463	-3 144
Vie	-	50 345	5 491	-50 345
Automobile	681 543	751 136	681 543	-69 593
Transport	96 213	93 424	96 213	2 789
Total en DT	1 233 335	1 402 302	1 041 515	-168 967

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont diminué de 3 894 661 DT, en passant de 33 345 639 DT au 30/06/2023 à 29 450 978 DT au 30/06/2024.

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Primes à annuler (a)	-2 378 731	-	-2 378 729	2 788 537	-2 378 730	-5 167 266
Agences-Succursales (b)	95 640 422	63 810 715	31 829 708	30 557 102	29 611 449	1 272 606
Total en DT	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719	-3 894 661

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à (2 378 731) DT au 30 juin 2024.

Les primes retournées au Siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 95 640 422 DT au 30 juin 2024. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance :

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 18 115 342 DT au 30/06/2024, contre 20 262 243 DT au 30/06/2023, soit une diminution de 2 146 901 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Comptes de liaison	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901
Total en DT	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901

Le solde brut de ce poste s'élève à 33 037 091 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2024
Compte de liaison STAR	4 972 145
Compte de liaison ASTREE	926 251
Compte de liaison COMAR	2 932 875
Compte de liaison GAT	2 678 321
Compte de liaison MAE	2 814 277
Compte de liaison CARTE	769 221
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 090 398
Compte de liaison MAGHREBIA	1 476 785
Compte de liaison LLOYD	2 073 341
Compte de liaison BH Assurances	765 000
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	621 609
Compte de liaison BUAT	295 616
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	358 577
Compte de liaison ATTAKAFULIA	193 002
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	596 459
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	28 187
Compte de liaison FGA	3 156 739
Prévision de recours matériel	5 288 288
Total en DT	33 037 091

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 2 585 561 DT au 30/06/2024 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
BEST RE	2 882 767	3 283 575	-400 808	2 539 937	-	-2 940 745
Divers réassureurs	2 986 369	-	2 986 369	317 864	3 136 669	2 668 505
Total en DT	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669	-272 240

AC63- Autres créances :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 33 870 561 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Personnel	713 114	-	713 114	699 166	736 135	13 948
État, impôts et taxes	25 881 289	176 780	25 704 509	19 480 384	23 380 975	6 224 125
Débiteurs divers	8 193 072	740 134	7 452 938	6 886 566	9 621 627	566 372
Total en DT	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737	6 804 445

AC7- Autres éléments d'actifs :

Les autres éléments d'actifs ont passé de 32 358 313 DT au 30/06/2023 à 31 580 661 DT au 30/06/2024, soit une variation à la baisse de 777 652 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur brute 30/06/2023	Valeur brute 31/12/2023	Variation
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 670 793	1 108 767	562 026	5 359 809	1 542 652	-4 797 783
Frais d'acquisition reportés	15 527 761	-	15 527 761	13 278 262	16 781 091	2 249 499
Autres charges à répartir	3 361 713	3 361 713	-	165 998	-	-165 998
Comptes de régularisation Actif	15 584 012	93 138	15 490 874	13 554 244	11 590 786	1 936 632
Total en DT	36 144 279	4 563 618	31 580 661	32 358 313	29 914 529	-777 652

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la société « AMI Assurances » pour le semestre clos au 30 juin 2024 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2022	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-183 038 270	5 569 995	76 027 967
Affectation du bénéfice de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	5 569 995	-5 569 995	-
Bénéfice de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	8 577 827	8 577 827
Soldes au 31 décembre 2023	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-177 468 275	8 577 827	84 605 794
Affectation du bénéfice de l'exercice 30-06-2024	-	-	-	-	-	8 577 827	-8 577 827	-
Bénéfice de la période close au 30-06-2024	-	-	-	-	-	-	6 818 617	6 818 617
Soldes au 30-06-2024	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-168 890 448	6 818 617	91 424 411

PA2- Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 7 473 634 DT au 30/06/2024, contre 6 005 743 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 1 467 891 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	4 710 664	4 028 730	4 325 344	681 934
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 183 460	1 178 025	1 190 183	5 435
Provision pour litiges	444 284	296 218	444 284	148 066
Provision pour autres risques et charges	1 135 226	502 770	535 226	632 456
Total en DT	7 473 634	6 005 743	6 495 037	1 467 891

(*) La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges aux produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- Le taux d'évolution des salaires ;
- La mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- L'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- La rotation du personnel ;
- Le taux d'actualisation financière.

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, au 30 juin 2024, se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	8 mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	2,6%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,9%
Espérance de vie	76 ans

PA3- Provisions techniques brutes :

Cette rubrique totalise de 486 069 502 DT au 30/06/2024, contre 475 677 383 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 10 392 119 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour primes non acquises	57 921 613	57 099 309	56 303 434	822 304
Provision mathématique vie (a)	96 563 778	88 302 208	91 199 518	8 261 570
Provision pour sinistres à payer vie	7 786 481	6 478 027	7 209 624	1 308 454
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	322 602 653	322 562 448	323 587 387	40 205
Autres provisions techniques (c)	1 194 977	1 235 391	3 692 992	-40 414
Total en DT	486 069 502	475 677 383	481 992 955	10 392 119

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non-vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30 juin 2024 :

Branche	Montant
Incendie	3 934 847
Transport	925 588
Risques divers	2 472 501
Risques spéciaux	710 821
Automobile	313 914 794
Groupe	644 102
Total en DT	322 602 653

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30 juin 2024 :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes non-vie	433 116	499 534	560 931	-66 418
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes vie	761 861	735 857	1 458 898	26 004
PREC	-	-	1 673 163	-
Total en DT	1 194 977	1 235 391	3 692 992	-40 414

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont diminué de 1 259 740 DT, en passant de 13 637 625 DT au 30/06/2023 à 12 341 885 DT au 30/06/2024.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dettes pour dépôt de primes	1 093 971	749 800	951 537	344 171
Dettes pour dépôt de sinistre	11 247 914	12 887 825	13 334 897	-1 639 911
Total en DT	12 341 885	13 637 625	14 286 434	-1 295 740

PA6- Autres Dettes :

Les autres dettes ont passé de 16 336 859 DT au 30/06/2023 à 26 393 942 DT au 30/06/2024, soit une variation à la hausse de 10 057 083 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 6 718 005 DT au 30/06/2024, contre 4 374 001 au 30/06/2023, soit une augmentation de 2 344 004 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 19 675 937 DT au 30/06/2024, contre 11 962 858 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 7 713 079 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	752 833	479 249	607 582	273 584
Personnel	34 086	34 676	31 465	-590
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 837 450	7 636 800	9 104 562	200 650
Créditeurs divers	11 051 568	3 812 133	4 062 087	7 239 435
Total en DT	19 675 937	11 962 858	13 805 696	7 713 079

PA7 - Autres Passifs :

Les autres passifs ont passé de 18 388 070 DT au 30/06/2023 à 14 822 368 DT au 30/06/2024, soit une variation à la baisse de 3 565 702 DT.

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passif ont passé de 11 343 720 DT au 30/06/2023 à 14 822 368 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 3 478 648 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Commissions à reporter réassureurs	1 057 534	141 321	897 533	916 213
Provision pour congés payés	1 248 714	1 554 112	1 309 693	-305 398
Produits constatés d'avance	3 507 618	1 222 695	2 989 622	2 284 923
Charges à payer	9 013 465	8 425 592	6 046 878	587 873
Produit à recevoir	-4 963	-	-4 963	-4 963
Total en DT	14 822 368	11 343 720	11 238 763	3 478 648

V - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises :

Les primes acquises non-vie, nettes de réassurances, totalisent 67 659 380 DT au 30/06/2024, contre 69 137 611 DT au 30/06/2023, soit une baisse nette de 1 478 231 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Primes émises et acceptées	72 182 861	-3 047 735	69 135 127	71 769 676	137 086 436
Variation de la PPNA	-1 618 180	142 434	-1 475 746	-2 632 065	-1 635 650
Total en DT	70 564 681	-2 905 301	67 659 380	69 137 611	135 450 786

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 8 385 342 DT au 30/06/2023 à 8 963 846 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 578 504 DT.

CHNV1- Charges de sinistres :

Les charges des sinistres non-vie, nette de réassurances, totalisent 46 629 343 DT au 30/06/2024, contre 51 548 927 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 4 919 584 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Sinistres payés	-48 625 958	1 103 586	-47 522 372	-47 201 396	-93 555 467
Variation de la PSAP	984 734	-1 764 868	-780 134	-4 347 531	-4 101 519
PREC	1 673 163	-	1 673 163	-	-1 673 163
Total en DT	-45 968 061	-661 282	-46 629 343	-51 548 927	-99 330 149

CHNV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation non-vie totalisent 22 735 415 DT au 30/06/2024, contre 19 700 197 DT au 30/06/2023, soit une hausse de (3 035 218) DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Frais d'acquisition	-19 809 786	-	-19 809 786	-17 218 358	-41 728 773
Variation des frais d'acquisition reportés	-1 252 744	-	-1 252 744	730 370	4 445 430
Frais d'administration	-2 389 424	-	-2 389 424	-3 815 309	-4 973 925
Commissions reçues des réassureurs	-	716 539	716 539	603 100	1 128 945
Total en DT	-23 451 954	716 539	-22 735 415	-19 700 197	-41 128 323

CHNV5- Autres charges techniques non-vie :

Les autres charges techniques non-vie nettes totalisent de 1 874 098 DT au 30/06/2024, contre 2 636 221 DT au 30/06/2023, soit une variation à la baisse de 762 123 DT.

PRV1- Primes vie :

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 11 990 201 DT au 30/06/2023 à 11 179 469 DT au 30/06/2024, soit une baisse nette de 810 732 DT.

PRV2- Produits des placements :

Les produits des placements vie ont passé de 3 092 587 DT au 30/06/2023 à 3 437 262 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 344 675 DT.

CHV1- Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 5 354 752 DT au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Sinistres payés	-5 054 283	378 350	-4 675 933	-2 828 166	-7 362 203
Variation de la PSAP	-576 857	-101 962	-678 819	-1 624 513	-2 320 361
Total en DT	-5 631 140	276 388	-5 354 752	-4 452 679	-9 682 564

CHV2- Variation des autres provisions techniques :

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 8 056 311 DT au 30/06/2023 à 4 974 167 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 3 082 144 DT.

CHV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation vie totalisent de 2 696 759 DT au 30/06/2024, contre 2 042 856 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 653 903 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Frais d'acquisition	-2 440 630	-	-2 440 630	-2 418 565	-6 427 762
Variation des frais d'acquisition reportés	- 587	-	-587	205 882	-6 349
Frais d'administration	-383 665	-	-383 665	-36 873	-1 194 462
Commissions reçues des réassureurs	-	128 123	128 123	206 700	545 808
Total en DT	-2 824 882	128 123	-2 696 759	-2 042 856	-7 082 765

CHV5- Autres charges techniques vie :

Les autres charges techniques vie totalisent 464 676 DT au 30/06/2024, contre 653 642 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 188 966 DT.

CHV9- Charges des placements :

Les charges des placements ont passé de 1 085 494 DT au 30/06/2023 à 1 029 382 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 56 112 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie :

Le résultat technique non-vie a passé de 3 518 689 DT au 30/06/2023 à 5 357 830 DT au 30/06/2024, soit une amélioration de 1 839 141 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie a passé de (1 198 371) DT au 30/06/2023 à 810 819 DT au 30/06/2024, soit une amélioration de 2 009 190 DT.

PRNT1- Produits des placements :

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 15 682 448 DT au 30/06/2023 à 15 489 570 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 192 878 DT.

CHNT1- Charges des placements :

Les charges des placements totalisent 4 638 777 DT au 30/06/2024, contre 5 504 518 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 865 741 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 32 079 084 DT au 30/06/2024, contre 29 078 569 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 3 000 516 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non-vie	19 809 786	17 218 358	41 728 773	2 591 428
CHV41 - Frais d'acquisition vie	2 440 630	2 418 565	6 427 762	22 065
CHNV43 - Frais d'administration non-vie	2 389 424	3 815 309	4 973 925	-1 425 885
CHV43 - Frais d'administration vie	383 665	36 873	1 194 462	346 792
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non-vie	4 084 551	2 055 488	3 636 592	2 029 063
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	47 756	38 785	1 024 081	8 971
CHNV5 - Autres charges techniques non-vie	1 874 098	2 636 221	3 072 311	-762 123
CHV5 - Autres charges techniques vie	464 676	653 642	1 024 104	-188 966
CHNT1 - Frais de gestion des placements non-vie	409 149	143 729	284 671	265 420
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	175 349	61 598	122 002	113 752
Total en DT	32 079 084	29 078 569	63 488 683	3 000 516

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Salaires et compléments de salaires	10 169 035	7 922 136	20 759 534	2 246 899
Charges sociales	1 937 945	1 982 431	4 599 456	-44 486
Autres charges	-21 542	202 925	49 137	-224 467
Sous-total des charges de personnel	12 085 437	10 107 492	25 408 127	1 977 945
Commissions	10 553 932	10 819 984	20 687 487	-266 052
STEG, SONEDE, Carburant	325 053	306 436	600 336	18 617
Imprimés et fournitures	270 230	525 911	531 961	-255 681
Loyers	44 997	68 849	139 014	-23 852
Entretiens et réparations	400 150	515 999	1 006 887	-115 849
Assurances	422 950	461 489	1 013 179	-38 539
Honoraires	896 788	910 738	1 879 474	-13 950
Formations	256 039	271 090	697 112	-15 051
Contributions organismes professionnels	381 314	289 205	795 460	92 109
Publicités	419 963	472 617	851 695	-52 654
Missions, réceptions et déplacements	117 215	123 713	378 618	-6 498
Transport du personnel	116 461	114 607	232 618	1 854
Subventions	411 709	497 162	1 127 190	-85 453
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	329 922	197 393	447 212	132 529
Jetons de présence et autres rémunérations	52 395	-63 000	264 581	115 395
Impôts et taxes	1 431 810	1 598 590	3 413 290	-166 780
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 252 297	1 484 944	3 181 037	1 767 353
Autres frais généraux	310 421	375 349	833 405	-64 924
Total en DT	32 079 084	29 078 569	63 488 683	3 000 516

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat :

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 174 515 DT au 30/06/2023 à 176 251 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 1 736 DT.

Le 25 septembre 2023, la société « AMI Assurances » a reçu de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020, et ce, en application de l'article 39 du code des droits et procédures fiscaux. Les résultats de cette vérification fiscale approfondie, qui couvre les différents impôts et taxes auxquels est soumise la société « AMI Assurances », ont été notifiés le 14 mai 2024 ; le montant réclamé par l'administration fiscale s'élève à 1 833 480 DT (principal et pénalités).

La société « AMI Assurances » s'est opposée, dans le délai légal, aux résultats de ce contrôle fiscal et a constitué une provision pour couvrir partiellement le risque fiscal encouru.

VI- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2024 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	2 451 419	234 485	234 485	2 216 934
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-287 908	-111 437	4 116 474	-176 471
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-492 718	-992 519	-1 899 540	499 801
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 670 793	-869 471	2 451 419	2 540 264

Mouvements ayant affecté les Éléments de l'Actif
Exercice clos le 30-06-2024

Désignations	Valeur Brute				Amortissements et Provisions				VCN	
	À l'ouverture		À la clôture		Augmentations		Diminutions		À la clôture	
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	À la clôture	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	À la clôture
Actifs incorporels :										
Concessions, brevets, licences, marques	2 977 168	294 278	-	-	3 271 446	-	-	-	-	814 890
Fonds commercial	1 306 482	95 088	107 576	-	1 509 146	65 393	-	63 572	-	1 612 622
Total actifs incorporels	4 283 650	389 366	107 576		4 780 592			126 944		3 227 512
Actifs corporels d'exploitation :										
Installations techniques et machines 5111-5112-5113	7 593 850	56 103	-	-	7 650 953	-	-	-	-	2 424 534
Autres installations, outillage et mobilier 5114	2 101 178	82 143	-	-	2 183 321	1 289 694	-	41 127	-	1 339 821
Dépôts et cautionnements 510	100 200	-	-	-	100 200	-	-	-	-	100 200
Total actifs corporels d'exploitation	9 795 228	138 246			9 934 474			468 821		3 864 555
Placements :										
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	-	-	-	44 964 832	6 561 059	-	485 227	-	7 046 286
Terrains et constructions de placement	29 771 625	10 399 541	-	-	40 171 166	3 759 590	-	229 426	-	3 988 016
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000	-	-	-	400 000	-	7 428	-	-	7 428
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCIM	11 729 341	887 038	100 037	-	12 516 342	-	2 637 500	-	187 680	465 226
Autres parts d'OPVCIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres parts d'OPVCIM	17 888 655	8 048 747	7 831 421	-	28 768 823	1 027 282	-	-	1 011	1 028 293
Titres non cotés	3 744 930	1 000	-	-	3 745 930	3 274 805	-	-	417	3 265 218
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832	-	-	-	6 505 832	3 689 492	-	-	-	3 587 103
Obligations et autres titres à revenus fixes	346 782 279	81 280 387	71 189 885	-	499 252 551	500 000	-	-	-	500 000
Bois et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	24 600 000	-	3 000 000	-	27 600 000	-	-	-	-	21 600 000
Autres prêts	7 609 790	645 778	650 661	-	8 906 229	709 298	-	-	-	709 298
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 555 439	-	3 555 439	-	7 110 878	150 000	-	-	-	150 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	477 700	442 607	440 140	-	1 360 447	-	-	-	-	480 167
Total placements	488 010 423	101 706 088	86 747 283		676 463 794	12 005 905		714 653	189 108	11 457 294
Total Général	5 12 169 301	102 233 710	86 854 659		744 927 518	19 617 823		1 265 219	189 108	20 819 470
								63 572	737 619	11 457 294
										495 271 588

Etat récapitulatif des Placements
Au 30-06-2024

ANNEXE 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	37 918 546
Terrains et constructions de placement	40 163 102	36 174 086
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	12 516 342	10 156 388
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenus fixes	-	-
Autres parts d'OPVCM	18 086 981	17 058 688
Titres non cotés	10 251 762	3 399 441
Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	356 393 081
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	21 600 000
Prêts hypothécaires	-	-
Autres prêts et effets assimilés	7 604 907	6 895 609
Dépôts auprès des entreprises cédantes	480 167	480 167
Autres dépôts	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Total Placements	512 969 238	490 476 642

Ventilation des charges et des produits des placements
Exercice clos le 30-06-2024

ANNEXE 11

Eléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		56 653	56 653	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des participations	112 389	18 599 440	18 711 829	
Revenus des autres placements		27 887	27 887	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		130 464	130 464	PRNT2
Total produits des placements	112 389	18 814 444	18 926 833	
Intérêts		4 071 299		CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		33 120		CHNT3
Autres frais		979 243		CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	-	5 083 662	-	

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Vie au 30/06/2024

ANNEXE 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	11 808 354	11 808 354
Charges de prestations	-5 631 140	-5 631 140
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-4 667 223	-4 667 223
Solde de souscription	1 509 991	1 509 991
Frais d'acquisition	-2 440 630	-2 440 630
Autres charges de gestion nettes	-848 928	-848 928
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 289 558	-3 289 558
Produits nets de placements	2 407 880	2 407 880
Solde financier	2 407 880	2 407 880
Primes cédées et/ou retrocédées	-628 885	-628 885
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	378 350	378 350
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	288 131	288 131
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	16 787	16 787
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	128 123	128 123
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	182 506	182 506
Résultat technique	810 819	810 819

Informations complémentaires :

Montant des rachats	131 265	131 265
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0	-
Provisions techniques brutes à la clôture	104 350 259	104 350 259
Provisions techniques brutes à l'ouverture	98 409 142	98 409 142

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Non Vie au 30/06/2024

ANNEXE 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	1 289 643	1 011 902	459 205	349 683	63 513 976	3 940 272	70 564 681
Primes émises	1 567 012	1 016 006	437 083	478 106	64 744 382	3 940 272	72 182 861
Variation des primes non acquises	-277 369	-4 104	22 122	-128 423	-1 230 406	-	-1 618 180
Charges de prestations	-135 517	-1 093 916	45 331	-86 219	-42 067 136	-2 630 604	-45 968 061
Prestations et frais payés	-96 831	-682 685	-312 673	-18 032	-44 992 134	-2 523 603	-48 625 958
Charges des provisions pour prestations et diverses	-38 686	-411 231	358 004	-68 187	2 924 998	-107 001	2 657 897
Solde de souscription	1 154 126	-82 014	504 536	263 464	21 446 840	1 309 668	24 596 620
Frais d'acquisition	-217 165	-375 871	-513 271	-147 961	-17 753 280	-802 238	-19 809 786
Autres charges de gestion nettes	-416 564	-63 917	203 489	-1 200 862	-3 851 947	-186 465	-5 516 266
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-633 729	-439 788	-309 782	-1 348 823	-21 605 227	-988 703	-25 326 052
Produits nets de placements	140 902	64 204	69 168	51 363	8 624 369	13 840	8 963 846
Participations aux résultats	0	0	0	0	0	-26 540	-26 540
Solde financier	140 902	64 203	69 168	51 363	8 624 369	-12 701	8 937 306
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-1 263 551	-816 361	-147 631	-569 232	-250 960	0	-3 047 735
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	86 302	-26 781	0	104 398	939 667	0	1 103 586
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	155 839	67 940	-132 016	100 105	-1 814 302	0	-1 622 434
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	477 166	73 725	6 885	155 503	3 260	0	716 539
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-544 244	-701 477	-272 762	-209 226	-1 122 335	0	-2 850 044
Résultat technique	117 055	-1 159 076	-8 840	-1 243 222	7 343 647	308 264	5 357 830

Informations complémentaires:

Provisions pour primes non acquises clôture	2 236 085	540 469	289 142	1 579 357	53 276 561	0	57 921 614
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 958 715	536 365	311 264	1 450 934	52 046 155	0	56 303 433
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 934 847	2 259 186	2 472 501	710 821	313 914 794	644 103	323 936 252
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 896 161	2 143 633	2 830 505	642 634	315 166 629	537 102	325 216 664
Autres provisions techniques clôture	0	1 333 599	0	0	0	0	1 333 599
Autres provisions techniques ouverture	0	1 629 277	0	0	1 673 163	0	3 302 440

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30/06/2024
CATÉGORIE : VIE

ANNEXE 15		
Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	11 808 354
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-5 631 140
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-4 667 223
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	-
Solde de souscription		1 509 991
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-2 440 630
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-848 928
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-3 289 558
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	2 407 880
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	-
Solde financier	-	2 407 880
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-628 885
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	378 350
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	288 131
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	16 787
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	128 123
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		182 506
Résultat technique		810 819

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	131 265
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes à la clôture	104 350 259
Provisions techniques brutes à l'ouverture	98 409 142

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30/06/2024
CATÉGORIE : NON-VIE

ANNEXE 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		70 564 681
Primes émises	PRNV11 1°colonne	72 182 861
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-1 618 180
Charges de prestations		-45 968 061
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-48 625 958
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	2 657 897
Solde de souscription		24 596 620
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-19 809 786
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-5 516 266
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-25 326 052
Produits nets de placements	PRNT3	8 963 846
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-26 540
Solde financier		8 937 306
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-3 047 735
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 103 586
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	-1 622 434
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	-
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	716 539
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-2 850 044
Résultat technique		5 357 830

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture
 Provisions pour primes non acquises ouverture
 Provisions pour sinistres à payer à la clôture
 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture
 Autres provisions techniques clôture
 Autres provisions techniques ouverture

A déduire :

Provisions devenues exigibles

57 921 614
 56 303 433
 323 936 252
 325 216 664
 1 333 599
 3 302 440

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024

Messieurs les actionnaires de la Société AMI Assurances,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances (la « Société »), couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 et qui font apparaître un total bilan net de 638 525 742 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 818 617 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société AMI Assurances au 30 juin 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) La Note V des états financiers intermédiaires décrit que la Société AMI Assurances a reçu, en septembre 2023, un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés, en mai 2024, à la Société AMI Assurances qui s'est opposée dans les délais légaux en contestant la majorité des chefs de redressement. Une provision pour risque fiscal a été constituée pour couvrir partiellement le montant réclamé par l'administration fiscale et s'élevant à 1 833 480 DT (en principal et pénalités).
- 2) La Note II des états financiers intermédiaires décrit que la Société AMI Assurances a reçu, en avril 2024, un avis de vérification de ses déclarations sociales (CNSS) au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Les résultats de cette vérification sociale ne sont pas encore notifiés à la Société AMI Assurances.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 5 novembre 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, associé

**P/ LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL
MEMBRE DE MGI WORLDWIDE**

Chiheb GHANMI, associé

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de 5.852.461 DT et un résultat de la période de 35 974 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 19,62% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 0,38 % au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 4 553 016 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 77,80 % de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 2,20 % en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/09/2024
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 553 016	4 500 471	4 523 676
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 774 154	4 119 240	4 138 709
b- Obligations et valeurs assimilées	778 863	381 231	384 967
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 148 484	1 070 124	1 197 708
a- Placements monétaires	-	-	-
b- Disponibilités	1 148 484	1 070 124	1 197 708
AC3- Créances d'exploitation	150 961	128 069	178 391
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	5 852 461	5 698 664	5 899 775
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	12 841	12 667	14 609
PA2- Autres créditeurs divers	139 128	47 868	129 951
TOTAL PASSIF	151 969	60 534	144 560
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	5 593 902	5 536 705	5 668 906
CP2- Sommes distribuables	106 590	101 425	86 309
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	59	11	11
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	106 531	101 414	86 298
ACTIF NET	5 700 492	5 638 130	5 755 214
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 852 461	5 698 664	5 899 775

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2024
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u> <u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	86 701	207 191	78 421	172 190	176 622
a- Dividendes	73 488	180 143	73 751	156 143	156 143
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 213	27 048	4 670	16 047	20 479
PR 2- Revenus des placements monétaires	7 663	15 838	15 888	43 603	58 131
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	94 364	223 029	94 309	215 793	234 753
CH 1- Charges de gestion des placements	26 737	77 862	27 350	81 095	107 987
REVENU NET DES PLACEMENTS	67 627	145 167	66 959	134 698	126 765
PR 3- Autres produits	-	1 175	1 240	2 994	3 236
CH 2- Autres charges	5 354	39 774	9 566	35 918	43 344
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 273	106 568	58 633	101 774	86 658
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	(36)	(37)	(356)	(360)	(360)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	62 237	106 531	58 277	101 414	86 298
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	36	37	356	360	360
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	226 671	33 724	(350 186)	(217 105)	(49 205)
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(61 178)	(97 194)	19 022	(169 591)	(201 677)
- Frais de négociation de titres	(3 346)	(7 124)	(3 463)	(13 830)	(17 444)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	224 420	35 974	(275 994)	(298 752)	(181 668)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/09/2024

(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u> <u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	62 273	106 568	58 633	101 774	86 658
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	226 671	33 724	(350 186)	(217 105)	(49 205)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(61 178)	(97 194)	19 022	(169 591)	(201 677)
d- Frais de négociation de titres	(3 346)	(7 124)	(3 463)	(13 830)	(17 444)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(86 250)	-	(99 398)	(99 398)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE</u> <u>CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
_ Capital	-	62	-	65	65
_ Régularisation des sommes non distribuables	-	(5)	-	72	72
_ Régularisation des sommes distribuables	-	0	-	0	-
_ Droits d'entrée	-	1	-	1	1
b- Rachats					
_ Capital	(4 652)	(4 652)	(20 398)	(26 959)	(26 959)
_ Régularisation des sommes non distribuables	184	184	1644	1 638	1 638
_ Régularisation des sommes distribuables	(36)	(36)	(356)	(360)	(360)
_ Droit de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	219 916	(54 722)	(295 104)	(423 694)	(306 610)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	5 480 576	5 755 214	5 933 234	6 061 824	6 061 824
b- en fin de période	5 700 492	5 700 492	5 638 130	5 638 130	5 755 214
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période	91 367	91 366	91 680	91 780	91 780
b- en fin de période	91 292	91 292	91 366	91 366	91 366
VALEUR LIQUIDATIVE	62,442	62,442	61,709	61,709	62,991
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT DE LA</u> <u>PERIODE</u>	4,10%	0,63%	(4,65%)	(4,93%)	(2,99) %

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETEES AU 30 Septembre 2024

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désignée dépositaire de la SICAV.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30-09-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30-09-2024 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30-09-2024.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2024 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

C1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 4 553 016 DT contre 4 500 471 DT au 30/09/2023, et se détaille ainsi :

Code ISIN	DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 30/09/2024	% ACTIF	% Capital
	ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:		4 241 762	3 774 154	64,49%	
	<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 063 033</u>	<u>3 594 000</u>	<u>61,41%</u>	
TN0007830011	ASS MAG	4 820	268 248	256 665	4,39%	0,11%
TN0007140015	ASSAD	7 000	10 232	4 480	0,08%	0,03%
TN0004700100	ATL	45 000	164 925	173 925	2,97%	0,14%
TN00001800457	BIAT	3 300	310 360	356 865	6,10%	0,01%
TN0007350010	CIMENT DE BIZERTE	229 165	696 692	137 499	2,35%	0,52%
TN0007570013	EUROCYCLE	17 180	292 308	220 711	3,77%	0,03%
TN0003200755	ICF	200	20 338	24 826	0,42%	0,01%
TN0007510019	LANDOR	39 702	315 229	381 219	6,51%	0,35%
TN0006440010	MAG GENERAL	10 824	72 488	77 933	1,33%	0,05%
TN0007700016	OFFICE PLAST	4 970	6 024	5 020	0,09%	0,03%
TN0007610017	SAH	35 000	306 033	354 270	6,05%	0,04%
TN0007730013	SANIMED	1 000	1 903	1 220	0,02%	0,01%
TN0001100254	SFBT	2 022	25 025	24 537	0,42%	0,00%
TN0007740012	MEUBLE INTERIEUR	14 325	57 871	86 022	1,47%	0,26%
TN0007600018	SOTEMAIL	183 284	448 888	258 430	4,42%	0,61%
TN0006560015	SOTUVER	35 960	312 867	425 443	7,27%	0,12%
TN0006060016	STAR	512	84 992	84 632	1,45%	0,02%
TN0007270010	TPR	93 575	440 418	519 809	8,88%	0,19%
TN0007440019	TELNET	34 802	228 192	200 494	3,43%	0,29%
	<u>Titre OPCVM</u>	<u>2 701</u>	<u>178 728</u>	<u>180 154</u>	<u>3,08%</u>	
TN84RGRD6G6	FCP IRADETT 50	1 221	14 265	13 407	0,23%	0,30%
TN0003600418	SANADETT SICAV	1 480	164 464	166 747	2,85%	2,83%
	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		760 890	778 863	13,31%	

	EMPRUNTS DE SOCIETES		250 000	252 436	4,31%	
TN0003900248	UIB 2009/1	10 000	232 500	234 766	4,01%	2,00%
TN0003900230	UIB 2009/1	10 000	17 500	17 671	0,30%	2,00%
	EMPRUNT D'ETAT	1 000	510 890	526 427	8,99%	0,00%
TNZBXQU5RZ91	Emp Nat 2021 T3 A	1 000	10 890	11 498	0,20%	0,00%
TNXOK9990B08	Emp Nat 2024 -2	5 000	500 000	514 928	8,80%	0,00%
	TOTAL		5 002 652	4 553 016	77,80%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à 1 148 484 DT contre 1 197 708 DT au 31-12-2023, et se détaille ainsi :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Disponibilités	1 148 484	1 070 124	1 197 708
TOTAL	1 148 484	1 070 124	1 197 708

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Vente Actions	150 961	128 069	178 391
Retenue à la source/ Achat obligation	-	-	-
Créance CDS BILLETS de trésorerie	45 000	61 667	59 167
Provision /créance CDS	(45 000)	(61 667)	(59 167)
TOTAL	150 961	128 069	178 391

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Rémunération à payer au gestionnaire	7 973	8 222	8 659
Rémunération à payer au dépositaire	4 868	4 445	5 950
TOTAL	12 841	12 667	14 609

PA2- Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 139 128 DT au 30-09-2024 contre 129 951 DT au 31-12-2023 et se détaille ainsi :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Achat Actions	84 992	-	81 460
Frais transactions	3 167	3 287	-
Redevance CMF	447	461	18
Honoraires Commissaires aux comptes	22 230	11 553	16 313
Frais publications	441	727	629
Jetons de presence	9 817	14 176	13 125
Retenue à la source	2 239	1 852	2 187
TCL	104	120	60
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 603
TOTAL	139 128	47 868	129 951

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3ème trimestre de l'exercice 2024 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/06/2024</u>	
Montant	5 436 222
Nombre de titres	91 367
Nombre d'actionnaires	15

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(4 652)
Nombre de titres rachetés	75
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(61 178)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	226 671
Régularisation des sommes non distribuables	184
Frais de négociation de titre	(3 346)
Droit d'entrée	1

Capital au 30/09/2024	
Montant	5 593 902
Nombre de titres	91 292
Nombre d'actionnaires	15

CP2- Sommes distribuables	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2023
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	106 531	101 414	86 298
Sommes distribuables des exercices antérieurs	59	11	11
Sommes distribuables	106 590	101 425	86 309

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2024 au 30-09-2024 , les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 207 191 DT contre 172 190 DT du 01-01-2023 au 30-09-2023,

	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/07/2023	Du 01/01/2023	Du 01/01/2023
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 30/09/2023	Au 31/12/2023
Revenus des Actions	73 488	180 143	73 751	156 143	156 143
Revenus des obligations	13 213	27 048	4 670	16 047	20 479
TOTAL	86 701	207 191	78 421	172 190	176 622

PR2- Revenus des placements monétaires
--

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 15 838 DT du 01-01-2024 au 30-09-2024 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/07/2023	Du 01/01/2023	Du 01/01/2023
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 30/09/2023	Au 31/12/2023
Intérêts sur comptes de dépôts	7 663	15 838	15 888	43 603	58 131
TOTAL	7 663	15 838	15 888	43 603	58 131

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-09-2024 à 45 000 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts ont été perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 3ème trimestre de l'exercice 2024, ARABIA SICAV a perçu 1 175 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire						
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5 %HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.						
	La rémunération de l'AFC	25 102	72 994	25 849	76 645	102 032
Rémunération du dépositaire						
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014.						
	La rémunération de l'ATB	1 635	4 868	1 500	4 450	5 955
	TOTAL	26 737	77 862	27 350	81 095	107 987

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
		Au	Au	Au	Au
		30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Redevance CMF	1 405	4 089	1 448	4 293	5 715
Commissaire aux comptes	0	23 800	4 140	18 788	23 548
Publicité et publication	316	913	301	895	1 197
Services bancaires	7	30	6	24	37
Timbre fiscal	7	18	6	17	22
Jetons de présence	3 308	9 816	3 303	10 435	11 259
TCL	311	708	362	1 066	1 165
Autres impôts	0	400	-	400	400
TOTAL	5 354	39 772	9 566	35 918	43 344

5- AUTRES INFORMATIONS	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Données par actions			
Revenus des placements	2,443	2,362	2,569
Charges de gestion des placements	0,853	0,888	1,182
Revenu net des placements	1,590	1,474	1,387
Autres produits	0,013	0,033	0,035
Autres charges	0,436	0,393	0,474
Résultat d'exploitation	1,167	1,114	0,948
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	(0,004)	(0,004)
Sommes distribuables de la période	1,167	1,110	0,945
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,004	0,004
Frais de négociation de titres	(0,078)	(0,151)	(0,191)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	0,369	(2,376)	(0,539)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(1,065)	(1,856)	(2,207)
Résultat net de la période	0,394	(3,270)	(1,988)
Nombre d'actions	91 292	91 366	91 366
Valeur liquidative	62,442	61,709	62,991

GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.094.051, un actif net de D : 10.063.228 et un bénéfice de la période de D : 172.532.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

**FINOR
Karim DEROUICHE**

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>5 046 708,890</u>	<u>5 649 470,886</u>	<u>5 140 268,503</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 543 878,890	5 157 321,882	4 640 976,507
Titres des Organismes de Placement Collectif		<u>502 830,000</u>	<u>492 149,004</u>	<u>499 291,996</u>
Placements monétaires et disponibilités		<u>5 043 713,445</u>	<u>4 709 954,110</u>	<u>5 032 552,882</u>
Placements monétaires	5	3 988 857,526	2 481 508,582	2 986 670,966
Disponibilités		<u>1 054 855,919</u>	<u>2 228 445,528</u>	<u>2 045 881,916</u>
Créances d'exploitation	6	<u>3 628,961</u>	<u>5 209,199</u>	<u>7 120,266</u>
TOTAL ACTIF		<u>10 094051,296</u>	<u>10 364634,195</u>	<u>10 179941,651</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	20 717,662	25 424,084	21 069,104
Autres créditeurs divers	8	<u>10 105,693</u>	<u>10 872,969</u>	<u>13 915,071</u>
TOTAL PASSIF		<u>30 823,355</u>	<u>36 297,053</u>	<u>34 984,175</u>
ACTIF NET				
Capital	9	9 658 647,339	9 948 309,422	9 639 352,398
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<u>404 580,602</u>	<u>380 027,720</u>	<u>505 605,078</u>
ACTIF NET		<u>10 063227,941</u>	<u>10 328337,142</u>	<u>10 144957,476</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>10 094051,296</u>	<u>10 364634,195</u>	<u>10 179941,651</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/07/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/07/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>Année</i>
		<i>au 30/09/2024</i>	<i>au 30/09/2024</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	85,936.880	257,334.550	98,846.285	330,523.457	427,136.282
Revenus des obligations et valeurs assimilées		85,936.880	245,756.310	98,846.285	320,119.137	416,731.962
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	11,578.240	-	10,404.320	10,404.320
Revenus des placements monétaires	11	49,790.242	164,630.079	53,179.939	143,092.865	204,931.412
Revenus des prises en pension	12	24,697.186	61,746.418	-	2,295.600	2,295.600
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		160,424.308	483,711.047	152,026.224	475,911.922	634,363.294
Charges de gestion des placements	13	(17,759.998)	(49,788.668)	(16,524.579)	(52,967.803)	(69,587.710)
REVENU NET DES PLACEMENTS		142,664.310	433,922.379	135,501.645	422,944.119	564,775.584
Autres charges	14	(5,791.405)	(17,125.594)	(5,569.122)	(17,575.471)	(23,161.248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		136,872.905	416,796.785	129,932.523	405,368.648	541,614.336
Régularisation du résultat d'exploitation		(23,828.573)	(12,216.183)	7,280.212	(25,340.928)	(36,009.258)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		113,044.332	404,580.602	137,212.735	380,027.720	505,605.078
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		23,828.573	12,216.183	(7,280.212)	25,340.928	36,009.258
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		35,461.585	61,195.445	4,873.370	67,944.111	67,944.111
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		197.321	(22,010.630)	6,656.830	(21,115.303)	(13,972.311)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		172,531.811	455,981.600	141,462.723	452,197.456	595,586.136

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/07/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/07/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>Année</i>
	<i>au 30/09/2024</i>	<i>au 30/09/2024</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	172,531.811	455,981.600	141,462.723	452,197.456	595,586.136
Résultat d'exploitation	136,872.905	416,796.785	129,932.523	405,368.648	541,614.336
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	197.321	(22,010.630)	6,656.830	(21,115.303)	(13,972.311)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35,461.585	61,195.445	4,873.370	67,944.111	67,944.111
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(473,478.657)	(537,711.135)	151,221.628	(1,614,717.360)	(1,941,485.706)
Souscriptions					
- Capital	2,853,213.795	13,396,139.907	7,962,000.699	30,436,420.725	47,134,057.314
- Régularisation des sommes non distribuables	154,668.099	710,444.428	485,265.423	1,804,824.764	2,841,733.300
- Régularisation des sommes distribuables	105,338.376	297,922.210	272,562.443	594,373.589	1,441,962.536
Rachats					
- Capital	(3,277,456.440)	(13,892,258.919)	(7,826,561.586)	(31,935,595.893)	(48,931,024.092)
- Régularisation des sommes non distribuables	(180,075.538)	(739,820.368)	(476,763.120)	(1,895,026.028)	(2,950,242.970)
- Régularisation des sommes distribuables	(129,166.949)	(310,138.393)	(265,282.231)	(619,714.517)	(1,477,971.794)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(300,946.846)	(81,729.535)	292,684.351	(1,162,519.904)	(1,345,899.570)
ACTIF NET					
En début de période	10,364,174.787	10,144,957.476	10,035,652.791	11,490,857.046	11,490,857.046
En fin de période	10,063,227.941	10,063,227.941	10,328,337.142	10,328,337.142	10,144,957.476
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	72,279	72,822	74,125	87,244	87,244
En fin de période	69,074	69,074	75,212	75,212	72,822
VALEUR LIQUIDATIVE	145.688	145.688	137.323	137.323	139.312
TAUX DE RENDEMENT	1.60%	4.58%	1.43%	4.26%	5.77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Septembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 5.046.708,890 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 378 978,500	4 543 878,890	45,15%
	Obligations des sociétés		4 378 978,500	4 543 878,890	45,15%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	19 860,000	19 979,151	0,20%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	200 000,000	209 331,877	2,08%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	160 000,000	164 514,788	1,63%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	20 000,000	20 879,342	0,21%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	200 000,000	215 804,590	2,14%
TN0004700811	EO ATL 2021/1	5 000	300 000,000	316 493,629	3,15%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	160 000,000	172 241,604	1,71%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	80 000,000	84 039,344	0,84%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	6 618,500	6 900,218	0,07%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	200 000,000	205 432,400	2,04%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	87 500,000	87 934,959	0,87%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	375 000,000	405 037,561	4,02%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	200 000,000	204 870,137	2,04%

TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	60 000,000	62 155,792	0,62%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	120 000,000	124 444,870	1,24%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	320 000,000	344 201,093	3,42%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	300 000,000	313 920,000	3,12%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	570 000,000	571 124,384	5,68%
TNEDMOU67Y09	EO TAYSIR 2024-1 CAT A	10 000	1 000 000,000	1 014 573,151	10,08%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		496 917,738	502 830,000	5,00%
	Titres des OPCVM		496 917,738	502 830,000	5,00%
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	4 625	496 917,738	502 830,000	5,00%
	TOTAL		4 875 896,238	5 046 708,890	50,15%
	Pourcentage par rapport à l'Actif				50,00%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 3.988.857,526, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées		1 000 751,802	1 004 250,548	9,98%
	Pension Livrée BIAT 8,99% au 02/10/2024 pour 15 jours		1 000 751,802	1 004 250,548	9,98%
	Certificats de dépôt	3 000 000	2 981 161,413	2 984 606,978	29,66%
TNEKR8788880	Certificat de dépôt Amen Bank au 16/10/2024 à 7,80% pour 20 jours	500 000	498 274,140	498 705,603	4,96%
TNVUMOSV3ZE5	Certificat de dépôt BNA au 16/10/2024 à 8,49% pour 20 jours	1 000 000	996 244,381	997 183,286	9,91%
TN2KBAQP2RE1	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 14/11/2024 à 9,24% pour 50 jours	1 000 000	989 863,419	991 079,809	9,85%
TN6IQZWGQFY1	Certificat de dépôt ATB au 23/10/2024 à 9,74% pour 30 jours	500 000	496 779,473	497 638,280	4,95%
	TOTAL		3 981 913,215	3 988 857,526	39,64%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				39,52%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à D : 3.628,961 contre D : 5.209,199 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	3 628,961	5 209,199	7 120,266
Total	3 628,961	5 209,199	7 120,266

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à D : 20.717,662 contre D : 25.424,084 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du dépositaire	4 453,308	10 399,198	5 948,890
Rémunération du gestionnaire	16 264,354	15 024,886	15 120,214
Total	<u>20 717,662</u>	<u>25 424,084</u>	<u>21 069,104</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à D : 10.105,693 contre D : 10.872,969 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 319,226	2 170,044	5 194,728
CMF	978,138	894,596	912,014
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	7 808,329
Total	<u>10 105,693</u>	<u>10 872,969</u>	<u>13 915,071</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 30 Septembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	9 639 352,398
Nombre de titres	72 822
Nombre d'actionnaires	355

Souscriptions réalisées

Montant	13 396 139,907
Nombre de titres émis	101 203
Nombre d'actionnaires nouveaux	83

Rachats effectués

Montant	(13 892 259)
Nombre de titres rachetés	(104 951)
Nombre d'actionnaires sortants	(91)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(3 353,477)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22 010,630)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	61 195,445
Résultat incorporé à la VL (A)	505 605,078
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(26 022,463)

Capital au 30-09-2024

Montant	9 658 647,339
Nombre de titres	69 074
Nombre d'actionnaires	347

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 85.936,880 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024, contre D : 98.846,285 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	85 936,880	245 753,336	98 844,684	320 111,426	416 722,650
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>					
<i>sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	-	2,974	1,601	7,711	9,312
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	11 578,240	-	10 404,320	10 404,320
Total	85 936,880	257 334,550	98 846,285	330 523,457	427 136,282

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024 à D : 49.790,242, contre D : 53.179,939 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	5 298,980	18 737,180	5 343,343	20 772,442	28 596,087
Intérêts des certificats de dépôts	44 491,262	145 892,899	47 836,596	122 320,423	176 335,325
Total	49 790,242	164 630,079	53 179,939	143 092,865	204 931,412

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	24 697,186	61 746,418	-	2 295,600	2 295,600
Total	24697,186	61 746,418	-	2 295,600	2 295,600

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 17.759,998, contre D : 16.524,579 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Commission de gestion de la CGI	16 264,354	45 334,250	15 024,887	48 517,630	63 637,845
Rémunération du dépositaire	1 495,644	4 454,418	1 499,692	4 450,173	5 949,865
Total	17 759,998	49 788,668	16 524,579	52 967,803	69 587,710

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 5.791,405, contre D : 5.569,122 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Honoraires commissaire aux comptes	3 016,404	8 983,638	3 024,684	8 975,421	12 000,105
Redevance CMF	2 733,510	7 619,210	2 525,199	8 154,244	10 695,459
Contribution Sociale de Solidarité	-	400,000	-	400,000	400,000
Autres	41,491	122,746	19,239	45,806	65,684
Total	5 791,405	17 125,594	5 569,122	17 575,471	23 161,248

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.296.980, un actif net de D : 14.261.626 et un bénéfice de la période de D : 231.566.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410

« Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par la « BNA », représentent à la clôture de la période 10,48% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les dépôts à vue et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 20,22% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	109 720	338 013	113 653	336 053	450 384
Revenus des obligations et valeurs assimilées		109 720	331 350	113 653	336 053	450 384
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	6 663	-	-	-
Revenus des placements monétaires	11	7 965	24 728	12 616	32 599	38 521
Revenus des prises en pensions	12	138 064	404 244	67 582	397 501	524 840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		255 749	766 985	193 851	766 153	1 013 745
Charges de gestion des placements	13	(33 966)	(99 756)	(26 585)	(102 179)	(133 323)
REVENU NET DES PLACEMENTS		221 783	667 229	167 266	663 974	880 422
Autres charges	14	(4 355)	(12 938)	(3 415)	(13 165)	(17 190)
Contribution Sociale de Solidarité		-	(400)	-	(400)	(400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		217 428	653 890	163 851	650 409	862 832
Régularisation du résultat d'exploitation		(13 813)	(21 671)	510	(223 117)	(197 380)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		203 614	632 219	164 361	427 292	665 452
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 813	21 671	(510)	223 117	197 380
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		13 938	(40 925)	4 021	(18 563)	(14 337)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		200	55 850	200	31 650	31 650
RESULTAT DE LA PERIODE		231 566	668 816	168 072	663 496	880 145

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	231 566	668 816	168 072	663 496	880 145
Résultat d'exploitation	217 428	653 890	163 851	650 409	862 832
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	13 938	(40 925)	4 021	(18 563)	(14 337)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	200	55 850	200	31 650	31 650
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(693 965)	-	(1 036 731)	(1 036 731)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(15 853)	2 116 159	780 604	306 651	1 635 943
Souscriptions					
- Capital	5 058 588	32 017 273	22 183 494	87 263 718	94 267 401
- Régularisation des sommes non distribuables	1 846	5 901	17 907	54 679	63 077
- Régularisation des sommes distribuables	187 542	1 719 827	728 722	3 387 428	3 717 328
Rachats					
- Capital	(5 059 809)	(29 906 272)	(21 403 760)	(87 356 384)	(93 057 462)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 665)	(7 610)	(17 548)	(56 829)	(64 279)
- Régularisation des sommes distribuables	(201 355)	(1 712 960)	(728 211)	(2 985 961)	(3 290 122)
- Droits de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	215 713	2 091 010	948 676	(66 584)	1 479 357
ACTIF NET					
En début de période	14 045 913	12 170 616	9 675 999	10 691 259	10 691 259
En fin de période	14 261 626	14 261 626	10 624 675	10 624 675	12 170 616
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	133 832	113 073	92 579	101 165	101 165
En fin de période	133 820	133 820	100 253	100 253	113 073
VALEUR LIQUIDATIVE	106,573	106,573	105,979	105,979	107,635
TAUX DE RENDEMENT	1,54%	4,48%	1,40%	4,14%	5,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018.

La société « MAXULA PLACEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6-Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024, à D : ..001 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			6 514 633	6 833 787	47,92%
Obligations des sociétés			2 306 283	2 400 470	16,83%
TN0003400405	AMEN BANK 2010	2 000	13 043	13 138	0,09%
TN0003600640	ATB SUBORDONNE 2017	7 000	140 000	146 155	1,02%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	3 000	240 000	252 118	1,77%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEASING 2022-1	1 500	90 000	90 179	0,63%
TN0001300623	BTE 2011	500	20 000	20 643	0,14%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	1 500	120 000	122 997	0,86%
TNR4CLXNS261	ELWIFACK BANK 2022-2	3 000	240 000	252 708	1,77%
TN0002601045	STB 2010-1	2 000	13 240	13 535	0,09%
TN0002102150	TLF 2021-1	500	20 000	20 719	0,15%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	2 000	160 000	172 101	1,21%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	6 000	480 000	497 426	3,49%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	2 000	200 000	212 489	1,49%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1	5 000	500 000	515 915	3,62%
TN0003900263	UIB 2011-1	2 000	70 000	70 348	0,49%
Emprunt National			1 300 000	1 344 824	9,43%
TN0008000895	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2021 TR2 CB	500	50 000	50 347	0,35%
TNHG2VXQ3BG0	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR1 CB	500	50 000	51 921	0,36%
TNQVHB5WZ2K2	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR2 CB	1 500	150 000	153 320	1,08%
TNRGVSC8DE36	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR3 CB	1 000	100 000	100 307	0,70%
TN7PM93UZP50	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR4 CB	1 500	150 000	160 458	1,13%
TN3C6DVEWM76	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2023 TR1 CB	2 000	200 000	209 656	1,47%

TNUWXR58DVH5	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR1 CB	2 500	250 000	262 263	1,84%
TNX0K9990B08	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR2 CB	2 000	200 000	205 971	1,44%
TNFC807A98F4	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR3 CB	1 500	150 000	150 580	1,06%
Bons du trésor assimilables			2 908 350	3 088 493	21,66%
TN0008000580	BTA 6.3% OCT 2026	1 300	1 259 250	1 355 597	9,51%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	970 700	1 016 384	7,13%
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026	700	678 400	716 512	5,02%
Titres des Organismes de Placement Collectif			689 142	697 070	4,89%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	4 056	439 177	441 329	3,09%
TN2Z940GC8H0	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	2 465	249 966	255 741	1,79%
Total			7 203 776	7 530 857	52,81%
Pourcentage par rapport au total des Actifs					52,81%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à D : .. et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
Dépôt à vue			2 880 614	2 891 512	20,27%
	Banque Nationale Agricole		2 880 614	2 891 512	20,27%
Certificats de dépôt			2 491 394	2 494 001	17,49%
TNNSA9QRYBH8	ATB au 25/10/2024 au taux de 8,99%	1 000 000	994 051	995 241	6,98%
TNW7Z1RVKV8	BNA au 05/10/2024 au taux de 7,99%		998 228	999 291	7,01%
TNXD5WQP3RH4	BNA au 07/10/2024 au taux de 7,99%		499 114	499 469	3,50%
créances sur opérations de pensions livrées			1 370 000	1 372 003	9,62%
	Pension livrée ATB au 25/10/2024 (30 jours) au taux de 8,99%		1 270 000	1 271 903	8,92%
	Pension livrée ATB au 17/10/2024 (20 jours) au taux de 8,99%		100 000	100 100	0,70%
Total général			6 742 008	6 757 516	47,38%
Pourcentage par rapport au total des Actifs					47,29%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2024 à D : 8.597, contre D : 52 au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	8 415	-	21 626
Autres	182	52	506
Total	8 597	52	22 132

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2024 à D : 33.965, contre D : 26.585 au 30 septembre 2023 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Maxula Bourse	22 694	17 763	20 809
Banque Nationale Agricole (dépôt)	6 763	5 293	6 201
Banque Nationale Agricole (distribution)	4 508	3 529	4 134
Total	33 965	26 585	31 144

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à D : 1.389, contre D : 58.024 au 30 septembre 2023 et se détaille

ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	-	57 000	1 189
Redevance du CMF	1 207	884	190
TCL	182	140	329
Total	1 389	58 024	1 708

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2023

Montant	11 505 145
Nombre de titres	113 073
Nombre d'actionnaires	826

Souscriptions réalisées

Montant	32 017 273
Nombre de titres émis	314 667
Nombre d'actionnaires nouveaux	176

Rachats effectués

Montant	(29 906 272)
Nombre de titres rachetés	(293 920)
Nombre d'actionnaires sortants	(223)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(40 925)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	55 850
Régularisation des sommes non distribuables	(1 708)

Capital au 30-09-2024

Montant	13 629 363
Nombre de titres	133 820
Nombre d'actionnaires	779

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : . pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2024, contre D : . à l'issue de la même période close le 30 septembre 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	56 385	151 632	40 765	118 363	162 507
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	53 335	179 718	72 888	217 690	287 877
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
-					
- Dividendes	-	6 663	-	-	-
TOTAL	109 720	338 013	113 653	336 053	450 384

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2024 à D : ., contre D : . à l'issue de la même période close le 30 septembre 2023, il représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	4 121	16 087	12 616	26 487	31 811
Intérêts des certificats de dépôt	3 844	8 641	-	6 112	6 710
TOTAL	7 965	24 728	12 616	32 599	38 521

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	138 064	404 244	67 582	397 501	524 840
TOTAL	138 064	404 244	67 582	397 501	524 840

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2024 à D : 99.756, contre D : 102.179 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2023, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/07 au 30/09/2024</u>	<u>du 01/01 au 30/09/2024</u>	<u>du 01/07 au 30/09/2023</u>	<u>du 01/01 au 30/09/2023</u>	<u>Année 2023</u>
Commission de gestion	22 694	66 652	17 763	68 271	89 080
Commission de dépôt	6 763	19 862	5 293	20 345	26 546
Commission de distribution	4 509	13 242	3 529	13 563	17 697
Total	33 966	99 756	26 585	102 179	133 323

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2024 à D : 12.938, contre D : 13.165 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2023, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/07 au 30/09/2024</u>	<u>du 01/01 au 30/09/2024</u>	<u>du 01/07 au 30/09/2023</u>	<u>du 01/01 au 30/09/2023</u>	<u>Année 2023</u>
Redevance du CMF	3 783	11 109	2 961	11 379	14 847
TCL	571	1 824	451	1 780	2 335
Autres	2	6	3	6	8
Total	4 355	12 938	3 415	13 165	17 190

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure aussi la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 17 Mars 2023 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 217.295.464 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 de 3.666.698 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 3-3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs

assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater que la société n'a pas respecté le ratio de composition des actifs en employant plus de 20% de son actif en liquidité et quasi-liquidité. En effet, les liquidités et quasi-liquidités représentent 31,54% de l'actif total tandis que le Ratio d'investissements en valeurs mobilières est de 68,46% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 80% ;

Tunis, le 21 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

Samir Labidi

BILAN

Au 30 Septembre 2024 (Unité : TND)

	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille – titres	4-1	116 577 023	121 006 160	119 421 852
a – Actions et Valeurs assimilées	4-1-1	10 768 098	9 548 093	7 219 814
b - Obligations	4-1-2	86 383 966	92 307 219	92 721 119
c – BTA	4-1-3	19 424 959	19 150 848	19 480 919
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-2	100 717 650	71 408 111	63 547 951
a - Placement monétaires	4-2-1	32 191 512	18 041 543	14 074 926
b – Disponibilités	4-2-2	68 526 138	53 366 568	49 473 025
AC 3 - Créances d'exploitation	4-3	791	13 858	10 868
TOTAL ACTIF		217 295 464	192 428 129	182 980 671
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-4-1	271 404	238 778	278 347
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-4-2	103 701	51 055	49 492
TOTAL PASSIF	4-4	375 105	289 833	327 839
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	4-5	206 822 234	183 280 886	171 581 154
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	10 098 125	8 857 410	11 071 678
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		2 405	-	-
b – Résultat distribuable de la période		9 547 704	8 977 729	11 955 082
c - Régul résultat distribuables de la période		548 016	(120 319)	(883 404)
ACTIF NET		216 920 359	192 138 296	182 652 832
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		217 295 464	192 428 129	182 980 671

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} Juillet au 30 Septembre 2024

(Unité : TND)

		Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	5-1	1 841 042	5 912 591	1 879 713	6 161 756	8 094 012
a - Dividendes		-	434 963	-	461 982	461 982
b - Revenus des obligations		1 579 873	4 699 325	1 618 544	4 920 020	6 591 107
c - Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		261 169	778 303	261 169	779 754	1 040 923
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-2	1 818 717	4 831 261	1 555 046	3 915 006	5 337 132
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 659 759	10 743 852	3 434 759	10 076 762	13 431 144
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-3	(342 173)	(974 829)	(325 310)	(923 807)	(1 240 563)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 317 586	9 769 023	3 109 449	9 152 955	12 190 581
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-4	(76 665)	(221 319)	(61 445)	(175 226)	(235 499)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 240 921	9 547 704	3 048 004	8 977 729	11 955 082
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-5	425 777	548 016	(261 225)	(120 319)	(883 404)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 666 698	10 095 720	2 786 779	8 857 410	11 071 678
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(425 777)	(548 016)	261 225	120 319	883 404
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		240 848	281 922	228 998	266 808	443 749
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	35 643	1 911	(120 804)	(55 693)
* Frais de négociation de titres		(939)	(12 083)	(4 154)	(26 497)	(29 490)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 480 830	9 853 186	3 274 759	9 097 236	12 313 648

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} Juillet au 30 Septembre 2024 (Unité : TND)

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	3 480 830	9 853 186	3 274 759	9 097 236	12 313 648
a - Résultat d'exploitation	3 240 921	9 547 704	3 048 004	8 977 729	11 955 082
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	240 848	281 922	228 998	266 808	443 749
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	35 643	1 911	(120 804)	(55 693)
d - Frais de négociation de titres	(939)	(12 083)	(4 154)	(26 497)	(29 490)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a – Souscriptions	47 795 201	128 485 559	33 104 470	128 082 170	153 250 328
* Capital	43 092 365	117 748 903	31 839 951	122 066 152	145 919 735
* Régularisation des sommes non distrib.	2 755 025	7 568 066	(28 732)	3 501 632	3 506 698
* Régularisations des sommes distrib.	1 947 811	3 168 590	1 293 252	2 514 386	3 823 895
b – Rachats	(37 095 673)	(104 071 218)	(37 647 637)	(109 003 236)	(146 873 270)
* Capital	(33 435 430)	(95 318 800)	(36 119 285)	(104 055 086)	(139 836 349)
* Régularisation des sommes non distrib.	(2 138 328)	(6 134 249)	26 125	(2 313 445)	(2 329 622)
* Régularisations des sommes distrib.	(1 521 915)	(2 618 169)	(1 554 477)	(2 634 705)	(4 707 299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 180 358	34 267 527	(1 268 407)	28 176 170	18 690 706
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	202 740 001	182 652 832	193 406 701	163 962 126	163 962 126
b - En fin de période	216 920 359	216 920 359	192 138 296	192 138 296	182 652 832
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 347 400	1 254 067	1 372 639	1 200 708	1 200 708
b - En fin de période	1 417 868	1 417 868	1 341 331	1 341 331	1 254 067
Valeur liquidative début de période (en dinar)	150,468	145,648	140,901	136,555	136,555
Valeur liquidative fin de période (en dinar)	152,991	152,991	143,245	143,245	145,648
Taux de rendement	1,68%	5,04%	1,66%	4,90%	6,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2024

(Unité Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3-3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 Septembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 30 Septembre 2024, la société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE détient des souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 valorisées au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non

distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-5 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3- 6 Unité monétaire

Les états financiers de la SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

4-1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 116 577 023 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif	% Actif net
	Obligations		28 575 892	29 893 051	13,76%	13,78%
TN0003400678	AB SUB 2020-3 C	40 000	3 200 000	3 351 879	1,54%	1,55%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	50 000	1 611 563	1 656 361	0,76%	0,76%
TN0003600640	ATB SUB 2017 A	35 000	700 379	731 002	0,34%	0,34%
TN0004700712	ATL SUB 2017	8 000	160 000	169 670	0,08%	0,08%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 A	20 000	1 200 000	1 265 721	0,58%	0,58%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 B	20 000	2 000 000	2 166 776	1,00%	1,00%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	10 000	1 000 000	1 030 754	0,47%	0,48%
TNO6A12ZFOD3	ATTIJARI-LEASING 2024-1 A	7 000	700 000	731 225	0,34%	0,34%
TN0001901065	BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	514 290	0,24%	0,24%
TN000190060	BH SUB 2021-2	20 000	2 000 000	2 138 042	0,98%	0,99%
TN0001900844	BH 2009 B	8 000	57 760	59 690	0,03%	0,03%
TNGQ611JKPR4	BIAT SUB 2022-1 F	15 000	1 500 000	1 537 558	0,71%	0,71%
TN0003100773	BNA Sub 2018-1 B	20 000	400 000	403 801	0,19%	0,19%
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 A F	10 000	1 000 000	1 016 096	0,47%	0,47%
TN0007310444	HL 2017-03 B	27 500	550 000	574 597	0,26%	0,26%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C	1 800	113 400	121 346	0,06%	0,06%
TNL6Z2LXMEP5	STB SUB 2021-1 D	45 000	4 500 000	4 723 480	2,17%	2,18%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	18 780	1 128 490	1 173 859	0,54%	0,54%
TNEDMOU67Y09	TAYSIR 2024-1 A F	10 000	1 000 000	1 014 573	0,47%	0,47%
TN0002102010	TL 2018-1 B	10 000	200 000	205 248	0,09%	0,09%
TN0002102085	TL SUB 2018 B	5 000	200 000	212 358	0,10%	0,10%

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif	% Actif net
TN0002102127	TLF 2019-1 B	13 000	520 000	532 535	0,25%	0,25%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUBORDONNE	6 680	400 800	429 819	0,20%	0,20%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	8 600	344 000	356 287	0,16%	0,16%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 F	10 000	600 000	622 093	0,29%	0,29%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	10 000	800 000	860 328	0,40%	0,40%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	4 038	403 800	428 921	0,20%	0,20%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 F	5 000	500 000	515 798	0,24%	0,24%
TN0007200207	WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	285 700	292 037	0,13%	0,13%
TNMC9HTIB5A4	WIFACK BANK 2022-2 C	10 000	1 000 000	1 056 907	0,49%	0,49%
	Emprunt National		55 341 215	56 490 915	26,00%	26,04%
TNPSL0PEJVO7	EPT NAT 1 2022 AF	10 698	103 774	107 819	0,05%	0,05%
TNLEGO8CKWX3	EPT NAT 1 2022 AV	351	3 405	3 561	0,00%	0,00%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF	5 000	500 000	511 047	0,24%	0,24%
TN0008000838	EMPT NAT 1 2021 B	60 000	6 000 000	6 105 311	2,81%	2,81%
TN0008000846	EMPT NAT 1 2021 C	12 000	12 000 000	12 213 015	5,62%	5,63%
TN0008000895	EMPT NAT 2 2021 B	60 000	6 000 000	6 040 504	2,78%	2,78%
TN0008000903	EMPT NAT 2 2021 C	10 000	10 000 000	10 068 274	4,63%	4,64%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	766	7 354	7 910	0,00%	0,00%
TNYZ06UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	24 750	2 467 975	2 619 779	1,21%	1,21%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	100 000	10 000 000	10 390 926	4,78%	4,79%
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT 2022 T3 CC TF	38 180	3 819 772	3 831 020	1,76%	1,77%
TNIZ090I5G66	EMP NAT 2022 T3 CC TV	10 000	1 000 000	1 003 185	0,46%	0,46%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT 2022 T4 CC TV	5 000	500 000	535 315	0,25%	0,25%
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CA TF	4 652	43 830	46 056	0,02%	0,02%
TNWRCVSYL730	EMP NAT 2022 T4 CB TF	7 500	750 000	798 674	0,37%	0,37%

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif	% Actif net
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3 CB TF	7 500	750 000	752 152	0,35%	0,35%
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	5 000	500 000	514 284	0,24%	0,24%
TNNZ2M9ZHIT3	EMP NAT 2023 T2 CF	465	45 105	46 454	0,02%	0,02%
TNBSXXEKBF8	EMP NAT 2023 T4 C F	2 500	250 000	266 247	0,12%	0,12%
TNUWXR58DVH5	EMP NAT 2024 T1 CB TF	6 000	600 000	629 384	0,29%	0,29%
	Bons du trésor assimilables		17 944 000	19 424 959	8,94%	8,95%
TN0008000606	BTA 6,7% AVRIL 2028	1 600	1 492 000	1 586 069	0,73%	0,73%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027	18 000	16 452 000	17 838 890	8,21%	8,22%
	Titres OPCVM		10 376 181	10 768 098	4,96%	4,96%
TN0002600963	SICAV L'EPARGNANT	65 054	6 875 936	6 812 455	3,14%	3,14%
TN0003900164	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	32 050	3 500 245	3 955 643	1,82%	1,82%
	Total du portefeuille-titres		112 237 288	116 577 023	53,65%	53,74%

4-1-1 Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Actions SICAV	10 376 180	9 340 927	6 904 609
Différence d'estimation sur actions SICAV	391 918	207 166	315 205
Total	10 768 098	9 548 093	7 219 814

4-1-2 Obligations

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Obligations Coût d'entrée	83 917 107	89 764 206	89 246 941
Intérêts courus à l'achat/obligations	3 166	55 432	43 474
Intérêts courus	2 449 120	2 453 751	3 426 131
Intérêts intercalaires courus	14 573	33 830	4 573
Total	86 383 966	92 307 219	92 721 119

4-1-3 Bons du trésor assimilables

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Bons du trésor assimilables Coût d'entrée	17 944 000	17 944 000	17 944 000
Intérêts courus	521 653	521 653	782 822
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (amortissement décotes)	959 306	685 195	754 097
Total	19 424 959	19 150 848	19 480 919

4- 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

4- 2- 1 Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 32 191 512 DT se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Coûts d'acquisition	Vale au 30/09/2024	% Actif
	Certificats de dépôts STB	14 967 455	14 985 897	6,90%
TNXC84C5KM27	Certificat de dépôt au 02/10/24 (taux 9,79% 10 jours)	9 978 303	9 993 491	4,60%
TNMVBS5P9BN4	Certificat de dépôt au 06/10/24 (taux 9,79% 10 jours)	4 989 152	4 992 406	2,30%
	Créance sur opération de pension livrée	16 999 409	17 205 615	7,91%
	P.L BNA au 16/12/24 (Taux de 9,00% 123 jours) 2 093 BTA 6,6% ; Mars 2027	1 999 537	2 023 032	0,92%
	P.L BNA au 29/01/25 (Taux de 9,33% 167 jours) 15 701 BTA 6,6% ; Mars 2027	14 999 872	15 182 583	6,99%
	Total	31 966 864	32 191 512	14,81%

4- 2- 2 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 68 526 138 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Avoir en banque	26 419 494	25 856 636	18 369 600
Comptes à terme STB*	42 106 644	27 509 932	31 103 425
Total	68 526 138	53 366 568	49 473 025

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% actif
*Compte à terme au 01/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 012 016	0,93%
*Compte à terme au 02/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 011 587	0,93%
*Compte à terme au 03/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 011 158	0,93%
*Compte à terme au 04/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 010 729	0,93%
*Compte à terme au 05/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 010 300	0,93%
*Compte à terme au 08/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 009 012	0,92%
*Compte à terme au 15/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	3 000 000	3 009 012	1,38%
*Compte à terme au 17/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	3 000 000	3 007 725	1,38%
*Compte à terme au 18/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 004 721	0,92%
*Compte à terme au 23/12/24 (taux 9,79% 92 jours)	2 000 000	2 003 004	0,92%
*Compte à terme au 22/12/24 (taux 9,79% 91 jours)	2 000 000	2 003 004	0,92%
*Compte à terme au 24/12/24 (taux 9,79% 92 jours)	3 000 000	3 003 862	1,38%
*Compte à terme au 25/12/24 (taux 9,79% 92 jours)	3 000 000	3 003 219	1,38%
*Compte à terme au 29/12/24 (taux 9,79% 95 jours)	4 000 000	4 003 433	1,84%
*Compte à terme au 26/12/24 (taux 9,79% 92 jours)	3 000 000	3 002 575	1,38%
*Compte à terme au 30/12/24 (taux 9,79% 95 jours)	2 000 000	2 001 287	0,92%
*Compte à terme au 30/12/24 (taux 9,79% 92 jours)	3 000 000	3 000 000	1,38%
Comptes à terme STB	42 000 000	42 106 644	19,38%

4- 3 : Créances d'exploitation

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Retenue à la source sur intérêts à l'achat EO	791	13 858	10 868
Total	791	13 858	10 868

4- 4 Note sur les passifs :

4- 4- 1 Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Gestionnaire	88 298	82 792	81 908
Commission réseau	143 383	118 208	122 112
Commission dépositaire	39 723	37 778	74 327
Total	271 404	238 778	278 347

4- 4 -2 Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF et les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL.

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 103 701 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
CMF	18 085	16 976	16 801
ETAT	51 283	34 079	32 691
Commissaire aux comptes	34 333	-	-
Total	103 701	51 055	49 492

4- 5 : Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-07-2024 au 30-09-2024 ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du 01-07-2023 au 30-09-2023 se détaillent ainsi :

Libellé	2024	2023
Capital au 1^{er} Juillet		
Montant	196 308 694	187 336 071
Nombre d'actions	1 347 400	1 372 639
Nombre d'actionnaires	1 583	1 606
Souscriptions réalisées		
Montant	43 092 365	31 839 951
Nombre d'actions émises	314 451	232 944
Nombre d'actionnaires entrants	86	77
Rachats effectués		
Montant	33 435 430	36 119 285
Nombre d'actions rachetées	243 983	264 252
Nombre d'actionnaires sortants	58	75
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	240 848	228 998
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-	1 911
Frais de négociation de titres	(939)	(4 154)
Résultat capitalisé	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	616 697	(2 607)
Capital au 30 Septembre		
Montant	206 822 234	183 280 886
Nombre d'actions	1 417 868	1 341 331
Nombre d'actionnaires	1 665	1 608

4- 6 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30/09/2024 se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	-	2 405	2 405
Sommes distribuables exercice en cours	9 547 704	548 016	10 095 720
Total	9 547 704	550 421	10 098 125

5- NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent un montant de 1 841 042 DT pour la période allant du 01-07-2024 au 30-09-2024, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenues des titres OPCVM	-	434 963	-	461 982	461 982
Intérêts des obligations	1 579 873	4 699 325	1 618 544	4 920 020	6 591 107
Revenus des Emprunts d'Etat	261 169	778 303	261 169	779 754	1 040 923
Total	1 841 042	5 912 591	1 879 713	6 161 756	8 094 012

5- 2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du 01-07-2024 au 30-09-2024 un montant de 1 818 717 DT et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme, les comptes de dépôt, les placements à terme et les revenus des prises en pension :

Désignation	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Intérêts des certificats de dépôts	635 054	1 621 447	498 553	1 654 495	2 101 580
Intérêts des comptes à terme	779 034	2 067 687	564 467	986 418	1 510 668
Intérêts des comptes de dépôt	-	32 947	-	26 630	61 558
Revenus des prises en pension	404 629	1 109 180	492 026	1 247 463	1 663 326
Total	1 818 717	4 831 261	1 555 046	3 915 006	5 337 132

5- 3 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-07-2024 au 30-09-2024 à 342 173 DT et se détaille comme suit

Désignation	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	263 211	749 869	250 238	710 621	954 279
Rémunération réseau	39 481	112 480	37 536	106 593	143 142
Rémunération du dépositaire	39 481	112 480	37 536	106 593	143 142
Total	342 173	974 829	325 310	923 807	1 240 563

5- 4 : Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-07-2024 au 30-09-2024 à 76 665 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevances CMF	52 642	149 974	50 048	142 124	190 856
Impôt et taxes	12 448	36 971	11 395	33 077	44 441
Honoraires commissaire aux comptes	11 570	34 333	-	-	-
Autres charges	5	41	2	25	202
Total	76 665	221 319	61 445	175 226	235 499

5- 5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-07-2024 au

30-09-2024 à 425 777 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Réglul Résultat d'exploitation (souscription)	1 947 278	3 157 350	1 293 252	2 514 386	3 823 895
Réglul Résultat d'exploitation (rachat)	(1 521 501)	(2 609 334)	(1 554 477)	(2 634 705)	(4 707 299)
Total	425 777	548 016	(261 225)	(120 319)	(883 404)

6. AUTRES INFORMATIONS

6- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,50% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

La rémunération de « STB finance » au 30-09-2024 s'élève à 749 869 dinars.

6- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au 30-09-2024 s'élève à 112 480 dinars.

6- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque

(STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au 30-09-2024 s'élève à 112 480 dinars.

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **176 660 599** dinars, un actif net de **176 388 613** dinars et un bénéfice de la période de **2 818 139** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	103 744 095	98 873 988	107 266 563
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		21 174 016	26 055 595	28 633 040
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		77 017 490	67 682 179	72 447 008
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 552 589	5 136 214	6 186 515
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	72 905 598	70 522 029	57 307 215
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		42 419 053	63 580 594	46 220 917
AC2-B	DISPONIBILITES		30 486 544	6 941 435	11 086 299
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		10 906	0	0
TOTAL ACTIF			176 660 599	169 396 017	164 573 778
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	216 281	398 379	124 686
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	55 705	154 309	107 528
TOTAL PASSIF			271 986	552 688	232 213
ACTIF NET			176 388 613	168 843 329	164 341 564
CP1	CAPITAL	CP1	167 712 560	160 296 349	153 405 136
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	8 676 053	8 546 980	10 936 429
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		1 365	318	304
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		8 430 888	8 150 087	11 121 677
CP2-C	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		243 800	396 576	-185 552
CP2-D	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
CP2-E			0	0	0
ACTIF NET			176 388 613	168 843 329	164 341 564
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			176 660 599	169 396 017	164 573 778

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Du	Du	Du	Du	Du
			01.07.2024	01.01.2024	01.07.2023	01.01.2023	01.01.2023
			au	au	au	au	au
			30.09.2024	30.09.2024	30.09.2023	30.09.2023	31.12.2023
			Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
			en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 852 198	5 842 861	1 655 225	5 051 270	6 838 003
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		192 915	1 384 951	486 805	1 393 871	1 907 984
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 659 284	4 171 970	1 168 420	3 407 456	4 680 077
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	285 940	0	249 943	249 943
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 366 322	4 061 386	1 526 535	3 972 371	5 585 582
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		435 492	1 337 415	476 533	1 495 072	1 814 563
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	0	0	0	0
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		930 830	2 723 971	1 050 002	2 477 299	3 771 020
REVENUS DES PLACEMENTS			3 218 520	9 904 247	3 181 760	9 023 641	12 423 585
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-428 526	-1 278 457	-303 194	-691 623	-1 051 304
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 789 994	8 625 791	2 878 566	8 332 018	11 372 281
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-66 524	-194 903	-64 779	-181 931	-250 604
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 723 470	8 430 888	2 813 787	8 150 087	11 121 677
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-181 916	243 800	41 827	396 576	-185 552
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 541 554	8 674 688	2 855 615	8 546 663	10 936 125
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		181 916	-243 800	-41 827	-396 576	185 552
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		94 121	-73 044	51 425	-29 378	58 625
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		548	77 117	39 974	57 803	57 803
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 818 139	8 434 962	2 905 186	8 178 512	11 238 105

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 30-09-2024

DESIGNATION	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 818 139	8 434 962	2 905 186	8 178 512	11 238 105
AN1- A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 723 469,97	8 430 888	2 813 787	8 150 087	11 121 677
AN1- B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	94 121,10	-73 044	51 425	-29 378	58 625
AN1- C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	547,77	77 117	39 974	57 803	57 803
AN1- D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0	0
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	-10 935 007	0	-8 956 731	-8 956 731
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-6 788 204	14 547 094	2 149 282	26 638 508	19 077 150
SOUSCRIPTIONS	95 044 561	237 463 043	42 683 951	170 976 252	216 371 976
AN3- A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	92 314 400	228 538 800	41 456 700	164 568 400	207 834 100
AN3- B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 160 070	-2 826 065	-543 000	-2 117 843	-2 658 930
AN3- C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	742	5 151 493	81	3 993 601	3 993 685
AN3- D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	3 889 488	6 598 816	1 770 170	4 532 094	7 203 121
RACHATS	-101 832 764	-222 915 949	-40 534 669	-144 337 745	-197 294 826
AN3- F CAPITAL (RACHATS)	-99 008 000	-214 053 100	-39 319 700	-139 272 300	-189 601 200
AN3- G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 247 436	2 643 716	513 451	1 800 874	2 425 945
AN3- H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-796	-5 151 549	-77	-2 730 800	-2 730 899
AN3- I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-4 071 404	-6 355 016	-1 728 343	-4 135 518	-7 388 672
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 970 065	12 047 049	5 054 468	25 860 288	21 358 524
AN4 ACTIF NET					
AN4- A DEBUT DE PERIODE	180 358 678	164 341 564	163 788 861	142 983 041	142 983 041
AN4- B FIN DE PERIODE	176 388 613	176 388 613	168 843 329	168 843 329	164 341 564
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5- A DEBUT DE PERIODE	1 764 865	1 553 072	1 602 334	1 370 743	1 370 743
AN5- B FIN DE PERIODE	1 697 929	1 697 929	1 623 704	1 623 704	1 553 072
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	102,194	105,817	102,219	104,311	104,311
B- FIN DE PERIODE	103,885	103,885	103,987	103,987	105,817
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,65%	4,83%	1,73%	5,07%	6,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2024 AU 30.09.2024

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.09.2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2024, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés			20 389 750	21 174 016,31	11,67%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	532 000	560 077	0,31%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	200 000	204 081	0,11%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	40 000	264 800	266 389	0,12%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	10 000	66 200	66 597	0,12%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	750 000	757 308	0,15%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 000 000	5 157 997	0,04%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	10 000	66 200,00	68 972	0,23%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	40 000	264 800,00	275 886	0,19%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	400 000	420 197	0,32%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	320 000	336 944	0,08%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 100 000	2 104 142	0,53%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 800 000	1 854 729	2,86%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	440 000	459 346	0,00%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	800 000	861 202	0,01%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 074 397	0,17%
TN0002601029	STB 2008/2	2 000	12 500	13 588	0,17%
TN0002601029	STB 2008/2	200	1 250	1 359	0,17%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	300 000	308 253	0,60%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	306 904	0,60%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	306 904	0,02%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	1 000 000	1 073 810	0,55%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 083 626	0,46%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	1 000	32 000	32 660	0,69%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	30 000	960 000	987 089	0,29%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	15 000	1 200 000	1 243 564	0,16%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	800 000	829 043	1,69%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	480 000	518 952	1,03%
AC1-B. Emprunts d'Etat		0	74 800 000	77 017 490	43,66%

AC1-B.1 Bons du Trésor		0	0	0	
<i>Assimilables</i>					
Bons du Trésor Assimilables		0	0	0	
AC1-B.2 EMPRUNT			74 800 000	77 017 490	43,66%
NATIONAL					
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 018 444	3,41%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 141 957	4,62%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 138 936	1,21%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 321 118	3,02%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 615 277	6,02%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 368 117	3,04%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 195 314	1,81%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 020 081	3,41%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 009 666	1,71%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 006 398	1,14%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 124 984	10,28%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 070 284	1,74%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	3 986 914	2,26%
AC1-C. Autres valeurs (Titres			5 490 035	5 552 589	3,02%
OPCVM)					
TN9LYNLKMSY6	PLACEMENT OBLI.SICAV	42 500	4 527 738	4 539 298	2,47%
TNZ6GJEZYK3	FCP GAT OBLIGATAIRE	950	962 298	1 013 292	0,55%
Total portefeuille titres			100 679 785	103 744 095	58,35%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 852 198 Dinars** du 01.07.2024 au 30.09.2024, contre **1 655 225 Dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	31/12/2023
Revenus des obligations de sociétés	192 915	1 384 951	486 805	1 393 871	1 907 984
Revenus des Emprunts d'Etats	1 659 284	4 171 970	1 168 420	3 407 456	4 680 077
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	285 940	0	249 943	249 943
TOTAL	1 852 198	5 842 861	1 655 225	5 051 270	6 838 003

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2024, à **42 419 053 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			26 500 000	26 117 092	14,81%
TNDKPLHK5TK0	CD 2MD 02/05/24-17/01/25	BNA	10.57%	2 000 000	1 950 823	1,11%
TNJI1OHEKYK7	CD 2.5MD 03/05/24-28/01/25	BNA	10.57%	2 500 000	2 432 480	1,38%
TNH3T4GF5IJ6	CD 1.5MD 29/05/24-03/02/25	BNA	10.57%	1 500 000	1 457 518	0,83%
TNA3A5JBV0Z1	CD 2.5MD 03/06/24-09/01/25	BNA	10.57%	2 500 000	2 442 953	1,38%
TN7JFSB3WMA1	CD 5.5MD 04/06/24-20/01/25	BNA	10.57%	5 500 000	5 361 126	3,04%
TNPT8TEZYH26	CD 2.5MD 06/09/24-16/10/24	AB	9.49%	2 500 000	2 492 123	1,41%
TN4ER1696YO9	CD10MD 30/09/24-10/10/24	QNB	9.99%	10 000 000	9 980 070	5,66%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% de l'Actif Net
			Jouissance			
Créances sur opérations de pensions livrées				15 999 888	16 301 961	9,24%
PPL -12,000M185J010724 020125 9,720%,BNA12369BTA03	9,72%	BNA	01/07/2024	11 999 884	12 297 961	6,97%
PPL -4,000M10J270924 071024 8,990%,BT4142BTA3/27CP	8,99%	BT	27/09/2024	4 000 004	4 004 000	2,27%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **30 486 544 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.07.2024 au 30.09.2024 à **1 366 322 Dinars**, contre **1 526 535 Dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	31/12/2023
Revenus des Certificats de dépôt	435 492	1 337 415	476 533	1 495 072	1 814 563
Revenus des prises en pension	930 830	2 723 971	1 050 002	2 477 299	3 771 020
TOTAL	1 366 322	4 061 386	1 526 535	3 972 371	5 585 582

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.07.2024 au 30.09.2024 à **428 526 Dinars** contre **303 194 Dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	31/12/2023
Rémunération du	205 520	613 144	130 237	285 609	443 356
Rémunération du	43 176	128 812	42 720	120 406	164 592
Rémunération du	179 830	536 501	130 237	285 609	443 356
Total	428 526	1 278 457	303 194	691 623	1 051 304

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.07.2024 au 30.09.2024 à **66 524 Dinars**, contre **64 779 Dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	31/12/2023
Redevance CMF	43 174	128 805	42 718	120 402	164 587
Impôts et Taxes	7 582	23 411	7 509	21 313	29 166
Rémunération du CAC	10 432	29 243	10 478	28 654	39 408
Jetons de présence	5 321	13 402	4 062	11 544	17 392
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	0	52
Charges Diverses	15	42	12	19	0
Total	66 524	194 903	64 779	181 931	250 604

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2024 à **271 986 Dinars**, contre **552 688 Dinars** au 30.09.2023 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	30.09.2024	30.09.2023	31.12.2023
PA1	Opérateurs créditeurs	216 281	398 379	124 686
PA2	Autres créditeurs divers	55 705	154 309	107 528
TOTAL		271 986	552 688	232 213

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.09.2024 à **216 281 Dinars** contre **398 379 Dinars** au 30.09.2023 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.09.2024	Montant au 30.09.2023	Montant au 31.12.2023
Gestionnaire	69 042	50 790	54 855
Dépositaire	28 507	120 410	15 280
Distributeurs	118 732	227 179	54 551
Total	216 281	398 379	124 686

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.09.2024 à **55 705 Dinars** contre **154 309 Dinars** au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.09.2024	Montant au 30.09.2023	Montant au 31.12.2023
Etat, impôts et taxes	31 148	22 849	16 252
Redevance CMF	14 440	14 141	15 280
Provision pour charges à payer	4 799	8 072	0
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	9 660	95 115	61131
Rémunération CAC (avance honoraires 2024)	-4 765	13 708	14 442
Jetons de présence	423	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0	0
Total	55 705	154 309	107 528

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.09.2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2024 (en nominal)

- Montant : 155 307 200 Dinars
- Nombre de titres : 1 553 072
- Nombre d'actionnaires : 2 091

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 228 538 800 Dinars
- Nombre de titres émis : 2 285 388

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 214 053 100 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2 140 531

Capital au 30.09.2023 : 167 712 560 Dinars

- Montant en nominal : 169 792 900 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : - 2 080 340 Dinars
- Nombres de titres : 1 697 929
- Nombre d'actionnaires : 2 092

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 902 064
1- Résultat non distribuable de l'exercice	4 074
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-73 044
+/- values réalisées sur cession de titres.	77 117
2- Régularisation des sommes non distribuables	-182 349
Aux émissions	-2 826 065
Aux rachats	2 643 716
Total sommes non distribuables	-2 080 340

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.09.2024 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	8 430 888
Régularisation du résultat distribuable de la période	243 800
Résultat distribuable de l'exercice clos	0
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0
SOMMES DISTRIBUABLES	8 674 688

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>30.09.2024</u>	<u>30.09.2023</u>
Revenus des placements	5,833	5,557
Charges de gestion des placements	-0,753	-0,426
Revenus nets des placements	5,080	5,131
Autres charges d'exploitation	-0,115	-0,112
Résultat d'exploitation	4,965	5,019
Régularisation du résultat d'exploitation	0,144	0,244
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	5,109	5,264
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,144	-0,244
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,043	-0,018
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,045	0,036
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4,968	5,037

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>30.09.2024</u>	<u>30.09.2023</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,74%	-0,43%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,11%	-0,11%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	5,04%	5,06%
Actif net moyen	172 052 101	160 975 684

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,30% TTC à 0,40% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Janvier 2024.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 novembre 2023, a décidé de maintenir inchangée la commission de gestion, laquelle demeure fixée à 0,08 % HT de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,30% TTC à 0,35% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.